CENTRE D'ETUDES, DE RECHERCHE ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLE DU SUD-EST

65, chemin Gilbert Charmasson 13016 Marseille tel : 04 91 46 17 05 Mail : cerfise@wanadoo.fr
Association loi 1901, N°08796, Date parution J.O. : 26 mars 1975 / N°SIREN : 311 676 084 Code APE : 7220Z

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

DGALN / Plan Urbanisme Construction Architecture

Programme de recherche

« Hébergement dans le logement d'un tiers,
la question sociale et ses enjeux urbains »

Intitulé de la recherche

L'hébergement en milieu rural et périurbain : Refuge face au processus de métropolisation ?

RAPPORT FINAL
Juillet 2012

Marché à procédure adaptée n° D 10-05 1500270271

plan urbanisme construction architecture PUCA

SOMMAIRE

1. De qui est-il question ? page 2

2. La force des territoires page 5

2.1 Le Val de Durance et ses marges dans le contexte régional page 8
2.2 Périphérie urbaine dans la Drôme page 13

3. Hébergés page 15

3.1 Entre Drôme et Provence : Annie ou l'hébergement à tout prix page 15
3.2 Dans les Alpes de Haute Provence l'hébergement secours : Kevin, François, Clément, Raoul… page 17
3.3 En Arles : une cité "oubliée", l'hébergement résistance à l'exclusion page 19
3.4 Pays de Forcalquier : Jeanine ou la richesse de l'hébergement page 21
3.6 Du val de Durance à la Méditerranée : Phil ou l'hébergement ressource de mobilité et de formation ? page 23

4 Figures d'hébergeurs page 25

4.1 Henri page 25
4.2 Jean page 27
4.3 Isabelle et Patrick page 30

5 Situations d'hébergement page 31

5.1 Un hébergement d'urgence, subi et mal vécu page 32
5.2 Un hébergement « care » (accompagnement d'une fin de vie) page 33
5.3 Un hébergement de secours qui tourne court page 34
5.4 Un hébergement de partage, bien préparé, bien assumé page 35
5.5 Un hébergement solidaire, sas d'insertion territorial page 36
5.6 Un hébergement de secours pour rebondir page 37

6 Hébergement, cohabitation, solidarités page 38

6.1 Ajuster la relation d'hébergement page 39
6.2 Qui est hébergé, par qui et pourquoi ? page 41
6.3 L'hébergement dans le logement d'autrui, une histoire de rencontres et l'expression d'une solidarité page 43

1. De qui est-il question ?

Au point de départ de notre démarche, nous nous sommes situés résolument dans une approche croisée de la précarité et de l'hébergement, ceci en émettant l'hypothèse que l'augmentation des situations d'hébergement serait fonction de celle des situations de précarité. La relation n'est pas inexacte, mais bien trop réductrice d'un phénomène, « l'hébergement dans le logement d'autrui », qui ne se présente pas de façon univoque, notamment dans les territoires d'observation choisis dans les Alpes de Haute Provence et dans la Drôme.

Pour nous introduire auprès de personnes hébergeant ou hébergées nous avons d'abord sollicité les intermédiaires identifiés et cités lors de notre réponse à l'appel à proposition : associations, entreprises et chantiers d'insertion, d'une part, services municipaux et élus locaux, d'autres part. Rapidement il fallut accepter le fait que le repérage de situations d'hébergement non institutionnelles, mais repérées par des tiers institués répondant précisément à cette entrée par la précarité sociale et économique allait vite être épuisé. Non pas que ses situations n'existent pas dans les territoires retenus, mais plutôt parce qu'elles sont mal connues ou mal identifiées. Cela tient parfois aux intéressés eux-mêmes qui évitent de se mettre en lumière, par pudeur ou, aussi, pour éviter le risque de perdre une allocation qui dépend des revenus de l'ensemble des personnes vivant sous le même toit et non de chacune d'entre elles, nous y reviendrons. Et puis surtout, l'entrée choisie se révélait rapidement tautologique de notre hypothèse : si, pour accéder aux hébergés, nous n'explorons que des milieux d'acteurs intervenant à un titre ou à un autre auprès de personnes en difficultés économiques et d'emploi, nous ne pourrons rencontrer que des situations d'hébergement faisant apparaître des personnes en difficultés. Et même plus, le biais ainsi révélé, il convenait d'accepter que, interrogeant des personnes liées aux institutions d'aide sociale et d'insertion par l'économique, nous nous interdisions d'appréhender, ou alors par hasard, des cas d'hébergements plus ou moins cachés, d'autres choisis et liés à d'autres histoires de vie qu'à celles qui se ramèneraient toujours à la pauvreté.

En fait, entrer dans la question de l'hébergement chez autrui par la pauvreté enlevait tout l'intérêt de l'entrée territoriale proposée : *l'exploration des situations d'hébergement chez autrui dans des périphéries urbaines et de petites villes et villages éloignés des grands centres urbains mais, néanmoins, soumis aux effets de métropolisation*.

Après quelques mois d'investigation et de questionnement des interlocuteurs que nous avions privilégiés a priori, nous avons dû nous convaincre de la nécessité de nous détacher d'un angle de vue borné par la précarité. Dès lors, nous avons pris la position, de visiteurs curieux interrogeant les personnes rencontrées sur l'existence même de l'hébergement. Cette démarche s'est étendue sur plus d'une année consacrée en partie à une exploration systématique du territoire retenu dans les Alpes de Hautes Provence[1]. Simples citoyens, travailleurs sociaux, animateurs d'associations engagées dans la vie de leur territoire, élus de petites communes, secrétaires des mairies des mêmes villages, chacun a été invité à dire sa vision de l'hébergement, puis, lorsque cela se révélait opportun, à nous indiquer des personnes hébergées ou hébergeant. Il fallait comprendre, d'abord, ce que cette notion, recouvre en termes de représentations sociales, celles-ci devant nous éclairer sur un phénomène se révélant plutôt polymorphe à l'image d'un signifiant polysémique.

Les réponses ont été variées et parfois marquées par la position institutionnelle des personnes au moment où elles été interrogées : le maire, par exemple, ne transmet pas nécessairement le même discours que celui qu'il énonce en tant que simple habitant. Le

[1] 43 communes dont 25 dans le Pays dignois, les 13 de la communauté de communes Forcalquier montagne de Lure, 3 communes du sud Luberon et 1 dans le Verdon.

constat doit être fait, du reste, que ce sont ces derniers, les simples habitants, qui nous ont le plus alimentés en contacts d'hébergés et d'hébergeurs. Par ailleurs, le maire, le technicien territorial, l'agent de développement local dans les Alpes de Haute Provence associent le terme « hébergement » d'abord à sa forme touristique. Ce qui est sans surprise dans un département développant, comme une de ses principales ressources économiques, les activités de pleine nature et où chambres d'hôtes et gites ruraux offrent plus de lits que l'hôtellerie classique et bien mieux répartis sur le territoire... Mais tel n'est pas notre objet. Il aurait pu l'être, mais nous nous intéressons à des modes d'hébergement plus domestiques. Ceux-ci n'apparaissent pas spontanément en tant que tels dans l'esprit de chacun. Non pas tant à cause du fait que le phénomène serait caché mais plutôt parce qu'il renvoie à une situation qui n'est pas « accrochée » au terme « hébergement » car considérée par beaucoup comme une manifestation d'accueil normale, « qui est dans l'ordre des choses » qui n'est pas ressentie nécessairement comme de l'hospitalité, ni de la compassion ces deux notions fondatrices de l'hébergement dans la pensée occidentale[2]. Ce qui est particulièrement fort lorsqu'il s'agit de loger un membre de la famille, surtout de jeunes adultes qui ne peuvent pas partir et des personnes vieillissantes recueillies par les enfants ou petits-enfants.

L'hébergement entre personnes qui n'ont pas de liens familiaux est plus rarement cité, surtout parce qu'il n'est pas perçu en tant que tel. Il demeure « dans l'ordre des relations privées ». Il n'a pas besoin d'être qualifié. Il renvoie, généralement, à des situations d'hébergement que nous pouvons appeler hébergement entre pairs. Que ce soit dans les Alpes de Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône ou la Drôme, de telles situations, ont pu être repérées essentiellement à travers nos propres réseaux : amicaux, professionnels, associatifs… En expliquant à une diversité d'interlocuteurs les situations recherchées, en faisant fonctionner le bouche à oreille afin d'identifier des personnes ayant logé ou logeant chez elles d'autres personnes pour différents motifs ou d'autres logées chez autrui.

Deux limites au champ d'observation

A ce stade d'explicitation de notre démarche, il convient de préciser deux limites posées à notre champ d'investigation. La première concerne les situations établies de collocation, la seconde l'hébergement des travailleurs agricoles saisonniers.

Même si nous ne rejetons pas de notre champs d'observation toutes situations de collocation, nous ne les abordons pas en tant qu'une situation d'hébergement dans le logement d'autrui, mais plutôt en tant qu'une issue possible à la situation d'hébergement, tout particulièrement lorsque les personnes concernées passent d'une situation tacite de cohabitation à son officialisation par un bail ou, à tout le moins, par un partage des charges et du loyer. Ce qui offre la possibilité de sortir d'une relation de dépendance à une autre de partage. Ceci dit nos observations montrent que toute situation d'hébergement ne génère pas nécessairement une relation de dépendance ou vécue comme telle, mais plutôt, lorsque la relation est équilibrée, de respect réciproque, qu'accompagne une certaine dose de discrétion.

Dans l'histoire des personnes rencontrées, il peut y avoir un épisode ou plus d'hébergement chez un employeur, généralement dans l'agriculture. Pour autant, la question de l'hébergement des travailleurs saisonniers agricoles n'est pas traitée ici, du moins pas en tant que telle. Il s'agit d'une problématique à part entière qui mérite une

[2] . Dominique Collin, *Repenser la cité à la mesure de l'Homme,* Agora, volume 9, n°3
. Jaques Dufresne, *"La société homérique», dans La démocratie athénienne, miroir de la nôtre,* Ayers Cliff, Bibliothèque de L'Agora, 1994
. Michel Dongous, *Le chemin étoilé,* Agora, Volume 3, n°4

approche spécifique qui a déjà fait l'objet d'explorations[3] et suscite des actions. Encadrée juridiquement[4], cette forme d'hébergement, depuis peu d'années, est en effet objet de démarches d'accompagnement institutionnelles et associatives. Citons, en particulier, les actions qui se sont développées sous l'impact de l'accord cadre, signé entre différents Ministères en 2006, qui incitait à la mise en place de programmes expérimentaux concernant les logements destinés aux travailleurs saisonniers agricoles. En Région Provence Alpes Côte d'Azur, deux départements s'y sont engagé les Alpes de Haute Provence et le Vaucluse en définissant, chacun à sa façon, un Programme d'Intérêt Général pour la réalisation de logements saisonniers et la sensibilisation et l'accompagnement des propriétaires et des exploitants agricoles. Plus quotidiennement et de façon soutenue nous devrions citer toutes les démarches qui se développent dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, son repérage et son traitement. Il en ressort nécessairement que, aborder le logement des travailleurs agricole c'est en grande partie traiter des mobilisations institutionnelles et associatives qui se développent depuis une dizaine d'années dans les régions du sud de la France[5], d'une part et, d'autre part, des relations de travail et de la condition des travailleurs agricoles.

Notre propos est autre. En abordant le sujet par une entrée territoriale c'est, finalement, la recherche d'une diversité de situations que nous avons souhaité entreprendre, tout en interrogeant la possibilité d'effets de contexte.

[3] Cf. notamment : FORS Recherche Sociale : Recherche-action sur le logement des saisonniers agricoles, MSA DATAR, 2005

[4] Arrêté du 1 juillet 1996 relatif à l'hébergement des travailleurs agricoles

[5] Tout particulièrement dans le cadre du Réseau des Acteurs de la Lutte contre l'Habitat Indigne piloté par le CETE Méditerranée

2. La force des territoires

Dans notre proposition de recherche, nous avons émis l'hypothèse d'un « développement de l'hébergement dans les territoires ruraux ou rurbains se constituant en tant qu'espace de refuge sous la pression du phénomène de métropolisation en cours à l'échelle régionale ».

De cette proposition, trois énoncés se dégagent qui, au regard de nos explorations, font l'objet d'une discussion. :

- L'hébergement se développe dans les territoires ruraux ou rurbains
- L'hébergement dans ces territoires révèle une fonction de refuge (« lieu où l'on se retire pour échapper à un danger ou à un désagrément, pour se mettre en sureté »[6]).
- Ces deux précédents aspects ont à voir avec les dynamiques de métropolisation en cours dans les territoires concernés qui souligne une interdépendance dissymétrique entre eux et les grands centres urbains.

- *L'hébergement se développe dans les territoires ruraux ou rurbains*

Si nous nous en tenons à l'analyse des dires des acteurs locaux, l'hébergement chez autrui semble effectivement être plus important aujourd'hui qu'avant. Les données manquent pour en juger objectivement, il faudrait pour cela se livrer à une analyse de l'évolution de la composition générationnelle des ménages ou de l'existence ou non de liens de parenté entre chacun de leurs membres. Pour cela les données manquent. Mais, du point de vue qualitatif ce qu'il importe de souligner est que, si le phénomène existe ici, ce n'est pas pour des motifs différents de ce qui peut s'observer dans les villes centres, telles qu'Avignon, Aix ou Marseille : absence d'offres en logements abordables, difficultés d'accès au marché du travail, précarité économique, toutes conséquences de processus économiques et politiques en cours dans la société globale, avant que d'être le résultat d'une particularité locale. L'hébergement dès lors est une tentative de réponse à la pression de « l'insécurité sociale »[7] qu'il en résulte et qui conduit certaines personnes à rechercher une aide au sein de leur réseau social, au sein duquel la famille est bien souvent la première sollicitée.

- *L'hébergement dans ces territoires révèle une fonction de refuge*

Nous pouvons donc bien parler dans de tels cas de l'hébergement comme un refuge, un espace social où l'individu, confronté à des difficultés l'installant dans la précarité, abdique une part de son autonomie pour un temps ou plus longtemps. De telles situations, nous les avons rencontrées le plus souvent dans l'hébergement familial, celui de jeunes adultes contraints de revenir dans le logement des parents. À moins de ne durer que peu de temps, entre deux étapes, ou « pour se refaire une santé », cet hébergement est souvent une régression qui peut s'accompagner de difficultés affectives et relationnelles à la longue : « après avoir perdu mon boulot, à la fin de mes droits, je n'aurais pas dû revenir chez mes parents à Riez. Au début ça allait, mais après, sans travail sans argent à moi et ici où il n'y a rien à faire, ça me faisait sentir trop dépendant et on s'engueulait de plus en plus souvent ». Le refuge peut se transformer en piège lorsque, comme dans les Alpes de Haute Provence, l'emploi fait défaut et qu'habitant un village l'hébergé, comme tout un chacun, est dépendant de l'automobile pour se déplacer. S'il ne possède pas la sienne en propre, cela accroit sa dépendance aux autres.

[6] Dictionnaire « Le Petit Robert », 1983

[7] Au sens de Robert CASTEL, *L'insécurité sociale*,

Mais le refuge peut aussi avoir un effet positif. Il permet de se poser, de remettre chaque chose à sa place dans une histoire de vie, de les peser pour repartir : « heureusement il y a mon oncle. Quand je me suis retrouvé paumé, de ci de là, il m'a fait venir chez lui à Forcalquier. Il m'a laissé tranquille mais il m'a aussi dit qu'on allait se débrouiller pour me trouver du boulot. Je me suis inscrit au pôle emploi et après un moment on m'a embauché au chantier (d'insertion). Je ne gagne pas beaucoup mais je vais prendre un logement, avec les allocations ça va le faire, dans la boite ils m'aident pour ça ».

Lorsque ces histoires concernent des personnes qui habitent le territoire, qui n'en sont pas sorties, le refuge n'est pas tant le territoire comme le laisse supposer notre hypothèse, mais l'hébergement lui-même et la famille ou les amis. Par contre le territoire peut devenir refuge pour ceux qui, originaires des marges métropolitaines, sont partis dans les grands centres urbains mais n'ont pu ou su développer un réseau pertinent (un entregent, dit R. Vuarin[8]) capable de les secourir ou simplement soutenir en cas d'accident ou de difficultés à s'insérer.

Le territoire peut aussi être un refuge contraint pour ceux qui, suite à une condamnation de justice se trouvent interdits de séjour dans un département, voire assignés à résidence dans un autre. De telles situations sont rares mais existent et nous en avons rencontrés du fait du public visé au départ, les employés de chantiers d'insertion dont une part des salariés y est placée par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Tous les salariés placés ainsi ne proviennent pas nécessairement d'un autre département, bien entendu. Nous avons connu deux jeunes hommes dans cette situation, le choix de leur lieu de « relégation » ayant été dicté après condamnation par la possibilité d'y être hébergés dans la famille, les grands parents dans les deux cas.

Le territoire peut donc être refuge, mais pour ce faire doit aussi être porteur de ressources dont, a minima, la présence d'un ménage en position d'offrir un hébergement si non celle d'un réseau social ou familiale.

On dira ici que le territoire est refuge tout comme l'hébergement dès lors que le phénomène ne concerne pas que des personnes hébergées. Ce qui est le cas plus particulièrement dans le Pays dignois, comme nous le verrons plus loin.

- *L'influence des dynamiques de métropolisation*

Mais, ce que révèlent nos observations dans les territoires retenus et à l'échelle métropolitaine, c'est que l'hébergement n'est pas uniquement refuge, mais aussi une ressource qui permet la mobilité, le mouvement. Cela fait que la vie d'une part des personnes rencontrées ne se limitent pas aux territoires que nous avions d'abord retenus : Pays de Forcalquier et Pays dignois, petites communes de la périphérie de Montélimar. Par le constat et l'interrogation sur leur mobilité, ces personnes élargissent naturellement nos terrains qui, dès lors, doivent aussi se comprendre dans leur contexte métropolitain et régional. Les deux premiers Pays se situent en bordure du Val de Durance, le troisième dans la basse vallée du Rhône, deux couloirs de circulation et d'échanges qui se raccordent en passant par les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Pour une part notable des hébergés rencontrés ces deux entités géographiques sont des espaces de circulation, des territoires de ressources dont l'accès est permis grâce à l'hébergement, un hébergement lui-même ressource facilitant la mobilité.

Cette mobilité est permise par l'inscription des personnes concernées dans des réseaux sociaux, plus souvent amicaux que familiaux, qui leur ouvrent différents points de chute.

[8] Robert VUARIN : L'argent et l'entregent, Cahier des Sciences Humaines, N°30 (1-é), 1994 :
« Avoir du monde, de l'entregent (littéralement : « fait de disposer de monde »), c'est disposer d'un capital de relations familiales, amicales, de voisinage, professionnelles ou politiques, important et solide, c'est-à-dire que cela implique estime et confiance, du capital social donc ».

Si nous avons limité géographiquement notre espace d'observation il doit être précisé, toutefois, que souvent, ces réseaux s'étalent bien au-delà de ces limites. Phil, par exemple, un jeune homme de vingt et un ans qui a grandi prés de Forcalquier, circule de Gap à Marseille en passant par Manosque mais aussi dans différentes régions de France et jusqu'en Suisse, dans des lieux où il sait pouvoir être hébergé. Circulant au grès de ses envies de « passer un moment avec les amis », ce réseau est aussi celui qui lui permet de trouver les petits boulots qui lui donnent son autonomie financière. En retour ses amis sont hébergés sans difficultés là où résident ses parents.

Mais tous les hébergés nomades que nous avons connus ne sont pas nécessairement aussi peu fixés que Phil. Ils n'ont souvent que deux ou trois points d'accueil établis de Gap à Marseille ou Aix-en-Provence ou de ces deux villes vers Valence en passant par Avignon et puis un ou deux autres ailleurs. Comme Ginette qui, à soixante ans passés, circule entre sa caravane et à vingt kilomètres de là chez un couple d'amis chez qui elle est hébergée plus de la moitié de l'année, mais elle va aussi de temps en temps dans l'Aveyron ou à Lille, à chaque fois étant hébergée aussi.

Les différentes formes de mobilités observées sont en contraste avec des situations où l'hébergement est plutôt la conséquence et le lieu d'un repli. Ce qui se rencontre plutôt dans des espaces éloignés des couloirs de circulation, telles que le sont certaines commune du Pays dignois ou le nord du Luberon, pour ce que nous avons pu observer. Là, les accès aux villages se font par de petites routes, ce n'est pas nécessairement très loin des centres urbains mais il y a là comme une distance imposée par le paysage, la faible circulation et la rareté des ressources en services.

Pour comprendre certains aspects discriminants ou non des histoires rencontrées, aussi bien chez les hébergés que chez les hébergeurs, il convient de les replacer dans leurs contextes sociogéographiques qui peuvent nous livrer des clefs de lecture.

2.1 Le Val de Durance et ses marges dans le contexte régional

La géographie

Le Val de Durance est une entité territoriale qui se confond avec le bassin versant de la Durance. Constitué de territoires hétérogènes entre amont et aval, entre vallée, plateau, montagne, il rassemble 400 000 habitants en traversant cinq départements. Son identité actuelle, sur un fond géographique et historique, est celle d'un territoire de pratiques marquées par l'influence d'une vaste région urbaine et métropolitaine qui va d'Avignon à Toulon en passant par Aix-en-Provence et Marseille.

« Du fait de ses ressources propres, le val Durance présente une masse critique pour construire un projet de territoire, c'est-à-dire un partage de valeurs entre différents micro-territoires (valeur paysage, valeur sociale de qualité et de mode de vie, valeur écologique…), une existence économique propre et une reconnaissance des territoires voisins, Marseille et Grenoble ».

Les grandes infrastructures de déplacement (routes, autoroute, voie ferrée) sont concentrées sur la rive droite de la Durance, ce qui génère une inégalité entre les territoires des deux rives. Les territoires situés sur la rive droite, tel que celui du Pays de Forcalquier ou le sud Luberon sont directement raccordés à cet espace de liaison métropolitaine. A l'inverse, la Durance forme une barrière pour la rive gauche qui ne se franchit que par des ponts assez distants et n'ouvrant que sur des routes à simples voies. Ce qui entraîne une forme d'enclavement, particulièrement ressentie dans le Pays dignois.

Au sein du département des Alpes de Hautes Provence, le Pays de Forcalquier subit une pression foncière due à une demande externe en résidences secondaires, mais aussi à l'arrivée de nouveaux ménages provenant des centres métropolitains. Ce qui a inversé, depuis une vingtaine d'années, l'ancienne tendance à la baisse démographique. Ce phénomène est porteur de perspectives de développement mais aussi de risques de déséquilibres et de difficultés pour certains habitants, notamment pour l'accès au logement et l'accès aux services. Les plus âgés et les plus jeunes étant en la matière les plus exposés.

Ce phénomène ne peut pas être analysé comme une simple conséquence de l'héliotropisme des retraités nordiques ou de personnes à la recherche d'une résidence secondaire dans un site de qualité. Il est peut-être d'abord dû au fait que le pays de Forcalquier comme le Val de Durance a dorénavant intégré les deuxièmes et troisièmes couronnes en matière de bassin d'habitat et de loisirs des métropoles aixoise et marseillaise. L'implantation du projet ITER ne joue pas encore vraiment sur la nature des demandes en logements, mais son impact d'image se ressent sur le niveau des prix.

Au sein du Pays de Haute Provence, la communauté de communes « Pays de Forcalquier – Montagne de Lure » regroupe 13 communes et un peu plus de 8 000 habitants. La moitié d'entre eux réside dans la commune de Forcalquier. Cette ville - pôle, secondaire par rapport à Manosque, est aussi une sous-préfecture au territoire très étendu dont les compétences concernent plus de 75 000 personnes, soit 54% de la population du département. S'il s'agit d'un rôle surtout administratif, Forcalquier conserve néanmoins une forte notoriété et un rôle de pôle local important pour la population rurale et « montagnarde » de proximité. Son identité se trouve également marquée par des dynamiques culturelles fortes et sa dimension patrimoniale.

Sur l'autre rive de la Durance à une vingtaine de kilomètres de son franchissement commence le Pays Dignois. Entre Provence et Alpes, à l'articulation de ces deux aires géographiques, il rassemble 27 communes qui sont réparties de part et d'autre de cinq vallées dont l'accès de trois d'entre-elles se termine en impasse, avec au centre la ville

de Digne-les-Bains. Préfecture du département et principal pôle de service, d'emplois et d'activités, Digne-les-Bains concentre, près des deux tiers de la population du Pays et un peu moins de la moitié des actifs des autres communes y ont leur emploi. Cette prédominance s'accompagne toutefois d'un maillage de « villages centres » qui sont autant de relais de services. Cependant, il existe des communes isolées dépourvues de tous services et commerces et souvent très peu peuplées.

Pour autant, à l'exception notable de Digne et de trois villages en bout de route, l'ensemble des communes connaît une croissance démographique notable, en accélération au cours des années 2000 et pour des raisons semblables à celles décrites pour le Pays de Forcalquier. Avec une nuance qui est celle du coût du foncier, moindre, à cause de l'éloignement plus important des centres métropolitains et du relatif enclavement du territoire.

D'un point de vue social et économique, la population de ces territoires, comme de l'ensemble du département, est plutôt modeste. À titre d'illustration nous pouvons noter que la structure des revenus est en moyenne inférieure à la moyenne nationale. La moyenne des revenus « modestes » est, par exemple, de 30% inférieur au plafond donnant accès au prêt locatif à usage sociaux (1 800 euros par trimestre pour un ménage de quatre personnes).

Sans encadrement et sous la pression des demandes métropolitaines en logements et terrains à bâtir, cet état économique de la population peut constituer un risque d'exclusion de ménages, soit en dehors du territoire, soit vers de nouvelles formes d'habitat indigne (cabanes, caravanes, ancien dégradé…).

Les activités sont dominées par les secteurs des services et du tourisme et l'on constate une part importante d'emplois précaires et saisonniers non pas tant dans l'agriculture que dans la restauration, l'hôtellerie et toute autre activité liée au tourisme[9].

La vie sociale dans les villages : paroles d'élus

Dans la vallée de Thoard, Pays dignois

> « Depuis quelques années nous voyons arriver une population plus fragile, plus modeste qu'auparavant. Mais, ici, c'est mieux absorbé qu'en ville, ça se fait de manière progressive. Les personnes en difficulté ne viennent pas au hasard dans le milieu rural, elles arrivent ici parce qu'elles y ont des connaissances, quelqu'un qui peut les accueillir le temps de trouver une solution ; Dans nos territoires peu peuplés les réseaux sont facilement identifiés, pour trouver un petit boulot, pour un logement…
>
> Et puis, ici, il y a une tradition d'accueil et de solidarité. Nous sommes un pays de paysans rouges et de résistants, non pas uniquement des maquis de la seconde guerre mondiale, ça vient de plus loin, d'avant même la résistance contre Napoléon III.
>
> Bien sûr, l'accueil de nouveaux habitants ne se passe pas toujours très bien, il ne faut pas être angélique. Aujourd'hui ceux qui arrivent s'appuie sur la famille ou des amis qui peuvent les accueillir un temps ou plus. Avant c'était différents. Nous avons eu deux vagues d'installation, la première du genre hippie, dans les années 70, n'a guère tenue, quelques-uns sont encore là, mais la plupart sont repartis. Ensuite, vers le début des années 1990, nous avons vu arriver des rmistes. Pour ceux-là ça a été bien plus solide. Leur venue est celle d'un choix délibéré, ce sont

[9] Direction du Travail et de l'Emploi

> des « intellectuels précaires ». Ils ne sont pas motivés par « le retour à la campagne », mais par un cadre et un rythme de vie. Face à leurs faibles ressources, ils ont fait le choix à un moment donné de sortir de la galère en ville. Le développement de l'internet est une vraie consolidation de leur installation ici. Ils vivent de piges, de contrats sporadiques de reportage, mais aussi de recherche ou d'études. Nous avons des personnes qui ont une thèse de troisième cycle de sciences sociales ou d'histoire, il y a aussi un photographe et une personne qui produit des plantes rares et les vend par l'internet, etc.
>
> Lorsque les élus locaux sont issus des mêmes sphères de formation, ou sont des enfants du pays partis et revenus au moment de prendre leur retraite, il peut y avoir une certaine connivence propice à l'hospitalité. Mais en la matière il conviendra, très souvent, de différencier les élites locales paysannes des autres, plutôt intellectuelles ou techniciennes supérieures - nous ne sommes pas très loin d'Aix en Provence et encore moins de Cadarache(…) ».

Cet élu, enfant du village, parti longtemps sans jamais rompre ses liens avec le territoire, fait partie de ceux qui sont revenus au moment de prendre leur retraite. Lui, l'a fait avec la volonté de s'investir dans la vie de sa commune. Il explique qu'une population plus fragile fait suite à la vague des « intellectuels précaires » qui s'installaient en louant ou achetant un logement à restaurer à une période où les prix dans l'immobilier ancien étaient abordables, particulièrement en cœur de village ou dans des bâtiments agricoles isolés. Les nouveaux venus actuels sont souvent démunis, sauf de relations pouvant les accueillir pour un temps, celui de trouver une façon d'être dans la société locale ou bien de repartir. Dans cette commune, un parc social d'une certaine importance (une trentaine de logements sur un total de 475) a été développé et continue de l'être, essentiellement dans le centre ancien au cours d'opérations de réhabilitations conduites par la municipalité. Cela permet à de nouveaux ménages modestes de s'installer. Cette attitude municipale n'est pas générale mais pas exceptionnelle non plus entre Forcalquier et Digne et traduit une volonté de la part de certains élus de ne pas laisser s'éteindre la vie sociale et la vie tout court des villages. Cette attitude, en dehors des villes centre, concerne un tiers des communes et tend à progresser. La tendance est plus accentuée dans le Pays dignois que dans celui de Forcalquier.

En investissant dans du logement social ou communal ces communes permettent ainsi à des personnes arrivées ici en s'hébergeant chez d'autres de quitter cette situation pour une solution plus pérenne. Dans ces cas particuliers, **l'hébergement se fait ainsi un sas pour l'insertion dans le territoire**, un phénomène que nous retrouverons dans la Drôme, par exemple, dans un cas d'hébergement d'une famille réfugiée**.**

> « La commune est toujours gagnante car même si leurs activités restent souvent précaires, ces personnes se débrouillent : en donnant un coup de main sur un chantier, en faisant un peu de transport avec leur camionnette, voire en créant une activité comme Marie qui a rouvert un petit restaurant qui était fermé et que nous avons racheté pour le louer ».

Dans des villages où l'on ne décompte que quelques centaine d'habitants ça ne fait pas un grand nombre, mais c'est tout à fait important qualitativement pour l'animation locale et pour empêcher un vieillissement précoce de la population par une perte de ménages jeunes ne pouvant pas se loger ou alors contraints de rester dans la famille.

A deux vallées de celle de Thoard, un autre élu nous explique que sa commune, un peu distante de la ville centre et dont le centre ancien est assez dégradé, attire des ménages modestes :

> « Les nouveaux viennent ici, dans le centre ancien, parce qu'ils ne peuvent pas se loger ailleurs. Ils n'ont pas de travail mais, ici, ils peuvent bricoler, ils créent des petites activités qui ne les occupent pas toujours à plein temps, mais ça leur permet de tenir, chichement, mais de façon autonome. Ils font de l'entretien de jardin, du bucheronnage, il y en a deux qui sont bergers une partie de l'année ».
>
> « Ils viennent ici parce que le logement est moins cher. Il y en a aussi qui s'installent dans des logements restés fermés depuis des années, le logement de la grand-mère ou du grand-oncle... Pour nous, l'installation d'un ménage dans un logement fermé, c'est de toute façon positif, ça contribue à la lutte contre volets clos qui donnent une mauvaise impression pour ceux qui passent mais aussi pour nous les habitants. Ceux-là, ils restent, aussi, parce qu'il y a une attention sociale donnée dans le village, nous y faisons beaucoup de réunions, de fêtes, de repas qui rassemblent tout le monde, ça donne une chaleur humaine».

L'hébergement dans le logement d'autrui sans autrui n'est pas vraiment de l'hébergement au sens où nous l'entendons : « *le partage pars un tiers de l'espace du logement d'un ménage qui l'accueille* ». Ici il s'agit plus précisément de logement à titre gratuit. Si celui-ci n'est qu'éphémère, ne dure qu'un temps limité dans un parcours résidentiel, « le temps de trouver une autre solution », le rapprochement avec l'hébergement pourrait être fait en tant qu'une étape temporaire. Mais si cette étape devient logement pérenne de fait, nous ne pouvons plus parler d'hébergement. Cependant l'exemple mérite d'être cité en tant qu'un phénomène, certes très spécifique, mais lié à une sorte de bricolage social face à la précarité vis-à-vis du logement et de l'activité, un bricolage qui permet, en retour, à des communes sans grandes ressources de résister à leur déclin ou à leur spécialisation sociodémographique, du fait en l'occurrence, de l'augmentation du nombre de ménages retraités aisés.

Au sud du département, le maire d'une petite commune de 500 habitants se pose la question de l'hébergement d'urgence. Ce qui nous éloigne aussi de l'hébergement chez autrui même si, dans ce cas, la commune est un hôte pour l'hébergé d'urgence. De fait, les élus ne sont pas rares qui sont confrontés soudainement au cas d'une famille obligée de quitter son logement pour des raisons sanitaires ou financières, d'une épouse contrainte de fuir son domicile pour cause de violences conjugales, de personnes venant dormir dans leur voiture car elles ont perdu leur logement, etc. Un logement communale dédié pourrait être une solution mais accompagné d'un partenariat avec les associations ou services sociaux compétents « sinon, l'hébergement temporaire risque de devenir définitif », selon l'expérience de l'association Garrigues dans le Var. Et quand bien même, « un logement d'urgence pour 500 habitants semble quelque peu excessif, de tels évènement ne se produisant pas si souvent. La question doit être portée et supportée à une autre échelle, celle de l'intercommunalité, au moins ».

Par contre, dans la même commune, l'hébergement des personnes âgées est posé par le maire comme une préoccupation forte :

> « Avec le vieillissement de population et la précarité, la baisse des retraites, il est nécessaire d'anticiper sur l'hébergement des personnes âgées. Ce n'est pas encore une préoccupation des élus, mais ça commence à se poser, il faut anticiper les besoins. Jusqu'à notre mandature, la prise en compte des personnes âgées par le CCAS c'était un colis de fin d'année et un repas par an. À présent les besoins sont plus importants qualitativement, il faut animer et générer des rencontres entre les personnes et entre les générations ».

En tant que compréhension par les élus locaux de la question de l'hébergement, nous pourrions encore citer sa version touristique. Ce n'est pas si anodin car cette forme d'hébergement en chambre d'hôte, contribue à l'animation et l'activité locale. Mais nous l'avons évacuée et nous nous en sommes expliqués dans l'introduction.

Ces quelques éléments ne traitent pas tous de l'hébergement dans le logement d'autrui mais permettent d'esquisser une ambiance sociale des villages des Alpes de Haute Provence. Nous la complétons par une simple donnée concernant la communauté de commune de Bras d'Asse. Celle-ci, au sud du Pays dignois regroupe 700 ménages dont 70, l'an passé, ont eu recours au « restau du cœur », « mais les besoins sont certainement supérieures » affirment les élus. Par contraste, cette même communauté de communes est celle dont la croissance récente de la population est plutôt due à l'arrivée de ménages retraités aisés qui viennent s'installer là, parfois en conservant une résidence à Aix-en-Provence, Marseille ou ailleurs. Ce phénomène n'est pas général, mais il concerne quelques communes du département qui risquent d'être entraînées vers une spécialisation générationnelle si aucune politique volontariste pour l'accueil de jeunes ménages n'est mise en place. Enfin, la précarité n'étant pas le lot commun, il y a aussi des actifs aisés, eux-mêmes pouvant avoir une double résidence. Ceux-là se rencontrent en proportion plus importante autour de Forcalquier dont l'accessibilité depuis les grands centres urbains de la région métropolitaine est meilleure que pour le Pays dignois.

En matière d'hébergement dans le logement d'autrui, le « sas d'insertion territoriale » que nous évoquons ci-dessus repose plutôt sur des hébergements avec des amis ou des relations. Sans disparaître, il n'est plus la forme dominante, comme cela a peut-être été au cours des années 1980/1990, si nous nous référons au seul discours de quelques élus et d'autres habitants, mais aussi à quelques cas d'hébergement rencontrés dont il est rendu compte plus en avant.

Aujourd'hui, selon les personnes interrogées ce serait plutôt l'hébergement familial qui dominerait. Ce qui n'est pas ce que nous avons observé. Du moins c'est cette forme qui vient plus facilement à l'esprit des personnes rencontrées dès lors que nous les interrogeons sur l'existence ou non de personnes hébergées dans leur commune ou chez l'une ou l'autre de leurs connaissances.

L'hébergement familial, c'est celui de personnes âgées recueillies par un enfant ou celui de jeunes adultes contraints de revenir au domicile familial ou en incapacité d'en partir, pour différents motifs, mais le plus généralement du fait de difficultés d'accès à l'emploi. Sollicité précisément sur cette question, nombreux sont les élus qui dressent le constat d'une augmentation des décohabitations tardives, voire de cas d'absence de décohabitation.

> « Pour le logement, le problème c'est l'accès et le coup spécialement pour les jeunes qui ont du mal à quitter le logement familiale ou bien qui y reviennent par intermittence ou plus longtemps. C'est lié à la situation de l'emploi de ceux qui ne partent pas et à la très faible offre d'emploi non qualifié. Ici il n'y a rien ou alors juste des petits boulots de temps en temps ».

2.2 Périphérie urbaine dans la Drôme

Outre deux entretiens avec des personnes rencontrées différemment et en dehors du territoire retenu, l'approche des hébergés et hébergeurs dans la Drôme, a été conduite avec un de nos partenaires, consultant en développement local, mais surtout au cœur de la vie associative de la commune de Rochefort en Valdaine et de ses environs. Cette commune de 330 habitants est située en deuxième couronne d'urbanisation de Montélimar, à 13 kilomètres de la ville centre.

Portrait du bassin de Montélimar

Le bassin de Montélimar, totalement inclus dans le département de la Drôme, compte 41 communes, pour une population de près de 60 000 habitants. À la fois urbain et rural, il s'étend en longueur sur 35 km à l'est du Rhône. Son altitude, voisine de 100 m à proximité de Montélimar, oscille entre 250 et 500 m autour de Dieulefit.

La population du bassin s'organise autour de deux pôles d'attraction, celui de Montélimar et celui de Dieulefit. Plus de la moitié de la population réside dans la commune de Montélimar, ville moyenne de 31 000 habitants. La seconde commune, Dieulefit, ne compte que 3 000 habitants, mais elle joue un rôle actif, en tant que pôle d'emploi de l'espace rural et pôle de commerces et de services.

Du fait du poids de Montélimar, le bassin présente certaines caractéristiques urbaines. Ainsi, près de 90 % de sa population vit dans l'espace à dominante urbaine, où la densité est relativement élevée (145 habitants/km²). En revanche, autour de Dieulefit, dans les communes de l'espace rural, la densité est beaucoup plus faible : elle atteint à peine 27 habitants au km². La moitié des communes du bassin de Montélimar compte moins de 500 habitants.

La politique d'aménagement a un réel impact sur les habitudes et les comportements. Ainsi, les communes de la première couronne qui s'étend jusqu'à une dizaine de kilomètres de Montélimar, en plaine/vallée se sont constituées comme des villages dortoirs, libérant au fil des années des lotissements de maisons individuelles sur de petits terrains pour attirer de jeunes familles pour pérenniser l'école. Mais chaque vague de ces familles ne repart pas quand les enfants rentrent au collège. Il faut donc de nouveaux lotissements pour attitrer à nouveau des familles avec jeunes enfants pour garder l'école.

En deuxième couronne, à l'intérieur des terres et sur les contreforts est de la vallée du Rhône, l'urbanisation se fait plus lentement. Les habitants sont attachés à la qualité de leur environnement. Ce qui, aux abords des villages, n'empêche pas une certaine forme de mitage résultant d'un tissu pavillonnaire peu dense constitué de maisons au milieu de leur parcelle entourée de murs.

Image sociale de Rochefort en Valdaine

Depuis une dizaine d'années, les ménages qui arrivent à Rochefort en Valdaine s'y installent plus part défaut que par choix, parce qu'ici ils rencontrent des offres de terrains à bâtir ou de maisons moins chères qu'en ville et dans la première couronne

> « Depuis 2002, quand on construit on met un grand portail. On rentre chez soi après le travail, on ferme le portail derrière soi, et on ne sort pas. On importe l'anonymat de la ville ».
>
> « La situation économique, la montée des précarités renforce cette tendance à se couper de la vie du village – les femmes, en particulier, cumulent plusieurs petits emplois dans la vallée, par exemple, femme de ménage et caissière. Le rôle

> prépondérant du secteur logistique et l'arrivée d'Amazon qui a créé 260 emplois en « 3x8 » (trois fois huit heures) indique que cette tendance va plutôt s'amplifier ».

Face à ce contexte de la multiplication du nombre de personnes qui cumulent les « petits boulots » pour s'en sortir,

> « La vie au village peut servir d'amortisseur social, mais les moins aisés sont aussi ceux qui y participent le moins. Ce sont aussi ceux dont les enfants sont le plus longtemps présents dans l'accueil périscolaire organisé par l'association de parents d'élèves ».

Cette association gère également la cantine scolaire qui, si non, n'existerait pas. Cette cantine, dans une perspective pédagogique et sanitaire, alors que pour beaucoup d'enfant le fast-food demeure la règle, s'est fixé l'objectif de garantir un repas équilibré en ayant recours à des producteurs locaux.

À partir de cette dynamique, une autre association a vu le jour, Court-Circuit. Les personnes investies dans la gestion de la cantine scolaire souhaitaient créer un lien entre des habitants qui ne se rencontrent pas facilement et autour d'un sujet socialement neutre. La mise en place d'un circuit court pour la fourniture alimentaire de la cantine s'est alors élargie à celle d'une centrale d'achat ouverte à tous et offrant des produits de qualité à un coût moindre qu'à ceux de la grande distribution.

Cette action se traduit par la tenue d'une distribution hebdomadaire de produits apportés par des agriculteurs et éleveurs œuvrant à une vingtaine de kilomètres à la ronde.

Ces quelques éléments permettent d'esquisser rapidement l'ambiance particulière de ces villages péri urbains de cette partie de la vallée du Rhône, un territoire assez dense, mais dont l'urbanisation par couches successives de lotissements dédiés au pavillonnaire a généré des espaces de repli sur soi. Une situation qui, face aux difficultés économiques grandissantes, provoque des réactions collectives dans le but de dynamiser de nouvelles manières la vie des villages.

Tout ceci semble bien éloignée de la question qui nous concerne ici, mais en fait pas tant que cela, car dans la tension entre le repli sur soi, sur son propre ménage, et la volonté d'ouvrir de nouveaux espace du vivre ensemble, l'hébergement peut être un marqueur ; pour autant qu'il se manifeste. Or, il a été surprenant de constater que dans ce village de Rochefort en Valdaine et les villages voisins, les situations d'hébergement sont relativement nombreuses, et se présentent de façon contrastée tout autant comme des formes de repli familial que d'ouverture au monde.

3. Hébergés

3.1 Entre Drôme et Provence : Annie ou l'hébergement à tout prix

Annie a 53 ans aujourd'hui. Elle est hébergée chez ses parents, des agriculteurs à la retraite prés de Saint-Paul Trois Château, mais depuis quelques mois, durant la semaine elle réside dans un centre de formation pour adultes à Marseille. Sa situation n'a pas toujours était celle-là. Annie a un itinéraire de vie et résidentiel qui s'étend de la Drome à Aix en Provence et Avignon et de Marseille à Uzès dans le Gard.

Il y a vingt-cinq ans, après des études d'arts à Aix-en-Provence, puis quelques années de voyages en Amérique latine et en Inde, elle acquière une bergerie dans la campagne près d'Usez et s'y installe comme ferronnière. Après quinze ans d'activités elle tombe gravement malade, s'en remet, mais le travail de ferronnerie lui demande des forces physiques qu'elle ne retrouve pas.

Après sa convalescence passée chez ses parents, elle retourne chez elle dans le Gard mais n'y trouve pas de travail. De petits boulots en périodes de chômage, elle épuise ses droits auprès de l'Assedic et devient allocataire du RMI. Il lui est alors proposé d'être employée, pendant six mois renouvelables une fois, dans un chantier d'insertion dédié à la fabrication de costumes. Mais ce chantier est à Aix-en-Provence et le salaire qu'elle perçoit ne lui permet pas de prendre un appartement. Dès lors pour le temps que durera son emploi d'insertion, elle sera hébergée par des amis, Jean et Marie, qui habitent dans la campagne aixoise. Là, elle loge dans un petit cabanon aménagé comme un studio indépendant, mais elle partage la cuisine et les repas avec ses hôtes, un couple sans enfants. Pour ne pas peser de façon constante sur leur intimité elle retourne souvent, les fins de semaines, chez ses parents et, en semaine, va parfois dormir chez d'autres amis. D'une façon normale Annie contribue aux dépenses du ménage, fait la cuisine à l'occasion, prend sa part des tâches ménagères.

Les choses se passent plus ou moins bien pendant six mois, les hôtes sont de vieilles connaissances, Jean et Marie connaissent les petits travers du caractère d'Annie, un peu exubérante et fantasque.

Après le renouvellement de son contrat Annie s'installe un peu plus et, peu à peu, prend de plus en plus d'initiatives sur la gestion de la maison, le ménage, l'aménagement du salon, etc… Elle commence à déborder des limites tacites qui semblaient établies. Elle utilise sans demander la salle-de-bain de la maison, alors qu'elle en dispose d'une dans le cabanon ; elle s'installe devant l'ordinateur de Jean ou de Marie dans leur propre chambre, y restant des heures durant. Un jour, ayant découvert un soldeur alimentaire, une boutique qui vend des produits atteignant la date de péremption, elle prend l'habitude de remplir le réfrigérateur de yaourts, fromages blancs et d'autres produits qui ne sont pas dans les habitudes de consommation de ses hôtes qui n'ont plus de place pour ranger leurs propres courses.

Lorsque d'autres amis viennent diner, ou sont hébergés de passage, elle tend à se comporter comme la maîtresse de maison, allant jusqu'à faire des reproches sur la façon dont ceux qui l'accueillent tiennent leur foyer.

Petit à petit l'ambiance se dégrade et c'est la rupture.

Sans totalement abandonner son hébergement, Annie et ses hôtes, s'organisent avec deux autres couples d'amis qui vont l'héberger à tour de rôle une semaine chacun. Cette situation durera deux mois, les deux derniers mois de son contrat. Ensuite Annie retournera chez ses parents quelques mois.

Pendant une année, grâce aux allocations logement auxquelles lui donne droit le RSA, Annie loue un petit logement dans la campagne près d'Avignon. Mais, elle ne retrouve pas d'emploi durable. La situation de ses parents devient plus difficile : son père qui vieillit est de plus en plus dépendant, sa mère se fatigue, Annie décide alors de retourner vivre avec eux pour les aider.

Annie n'a pas voulu s'expliquer sur la rupture d'avec Jean et Marie qu'elle ne revoit que par hasard.

> « Avec mes autres amis, ça c'est bien passé mais je ne dormais que trois ou quatre jours par semaines chez chacun et tous savaient la limite exacte du temps de mon séjour. Avec Jean et marie, ça n'a pas été le cas, moi-même au début je ne pensais pas rester longtemps. J'aurais pu demander des allocations et prendre un logement, mais à Aix, tout est cher. J'ai bien fais une demande pour un HLM, mais je n'ai jamais reçu de proposition ».

Jean et Marie, trois ans après cette histoire, demeurent assez fâchés contre Annie et l'envahissement de leur territoire, plus que de leur intimité, a été difficile à vivre.

> « Ce n'est pas que nous n'avons pas parlé, mais alors qu'au départ nous arrivions à ajuster les relations, à lui rappeler les limites d'une situation d'hébergement, peu à peu on ne pouvait plus lui parler et quand on le faisait c'était comme si elle ne comprenait pas. Ce genre de situation quand c'est avec quelqu'un qui est à la maison juste pour quelques jours tu peux prendre ton mal en patience et faire le dos rond sans aller au clash, mais là ça a duré trop longtemps. Le séjour, je veux dire, elle s'est installé dans la durée sans qu'on y prenne garde. Moi, je veux bien recevoir des amis, même pour plusieurs semaines que ce soit pour des vacances ou pour dépanner un moment. Mais je veux pouvoir choisir ».

De fait, Jean et Marie sont d'un naturel plutôt accueillant, aussi bien au quotidien que dans la durée et nombre de personnes ont été et seront hébergées chez eux. C'est un trait de leur mode de vie. Mais, sans qu'il y ait de règles toujours énoncées ils souhaitent protéger leur intimité, c'est pour cela qu'ils ont aménagé le cabanon, car leur « chambre d'amis », auparavant, n'avait d'accès que par leur propre chambre. Et puis, puisque l'hospitalité fait partie de leur quotidien, ils ont besoin de garder la possibilité de recevoir et d'accueillir. Ce qu'Annie leur a retiré en partie en captant le cabanon pour une période bien plus longue qu'ils ne l'avaient envisagé.

> « Au-delà de permettre de recevoir des amis de passage, mais ceux-là, si ce n'est que pour peu de jours ils peuvent aller dans la chambre à côté de la nôtre, le cabanon c'est **une variable d'ajustement**, dit Jean. Une variable d'ajustement pour des amis qui ont un besoin temporaire, parce qu'ils sont entre deux boulots, entre deux villes ou parce qu'ils ont besoin de changer d'ambiance pour un moment. Ça peut durer quelques semaines, voire deux ou trois mois. Et puis quand ils sont là, comme il y a deux pièces, si quelqu'un a besoin de loger quelques jours, il faut partager. Ça, Annie le refusait, alors ça ne pouvait plus marcher. Généralement ceux qui restent ici un moment connaissent bien comment nous fonctionnons, ils le respectent, entre amis on se respecte».

3.2 Dans les Alpes de Haute Provence l'hébergement secours : Kevin, François, Clément, Raoul…

Kevin a 31 ans. Actuellement il habite chez ses parents à Riez, une commune de 1 800 habitants du sud des Alpes de Haute Provence. Il y est employé dans un chantier d'insertion ; il n'en a pas toujours été ainsi. Après des études au lycée agricole prés de Digne, il occupe différents emplois saisonniers chez des maraîchers, puis est embauché dans une entreprise d'entretien d'espaces verts.

> « C'est à ce moment qu'avec ma copine on a pris un petit logement à Mezel (Pays dignois) ». Après quelque temps, l'entreprise met la clef sous la porte et à 28 ans, Kevin se retrouve au chômage.
>
> « Là j'ai voulu profiter un peu et après je n'avais plus très envie. Pourtant il faut bien gagner un peu pour tous les jours. Mais le travail il ne vient pas tout seul et puis il n'y a rien. Avec ma copine on s'est séparé, en fait elle m'a foutu dehors. En fin de droits je suis retourné chez mes parents pour laisser venir ».

Peu à peu le moral de Kevin se dégrade et la relation avec ses parents aussi.

> « Après avoir perdu mon boulot, à la fin de mes droits, je n'aurais pas dû revenir chez mes parents. Mais bon, je n'avais pas de logement, pas de voiture. Au début ça allait, mais après, sans travail sans argent à moi et, ici, où il n'y a rien à faire, ça me faisait sentir trop dépendant et on s'engueulait trop ».

Après un temps Kevin se voit proposer un emploi dans un chantier d'insertion qui fait du bucheronnage : « ce n'est pas la fortune mais au moins je m'occupe et j'aime bien. On est à l'air, on bouge, on a des collègues. Du coup j'ai à nouveau envie de chercher un logement pour moi, comme ça on s'arrangera mieux avec mes parents ».

L'histoire de Kevin est assez « ordinaire » dans un département ou le sous-emploi est fort (20% de sans emploi). Et l'absence de véhicule renforce le sentiment d'impuissance, d'emprisonnement parfois. Cependant, rares sont, parmi les personnes que nous côtoyons dans les milieux modestes, celles qui souhaitent quitter leur commune, les environs. Il y a, ici, chez certains, comme **un esprit insulaire qui peut être renforcé par l'impression d'enclavement** tel que le subit, par exemple, le Pays dignois. Pourtant l'enclavement n'est pas si réel, il l'est surtout par contraste avec d'autres portions du territoire plus accessibles et mieux pourvues en infrastructures de déplacements. Cet esprit insulaire associé à une précarité économique et l'absence d'emploi ne favorise pas les sorties volontaires du logement familial de la part des jeunes adultes.

Mais la famille se révèle souvent être un point d'appui pour partir ou repartir, sans doute plus facilement s'il s'agit d'un oncle, comme pour François (21 ans) :

> « Heureusement il y a mon oncle. Quand je me suis retrouvé à zoner, de ci de là, il m'a fait venir chez lui à Forcalquier. Il m'a laissé tranquille mais il m'a aussi dit qu'on allait se débrouiller pour me trouver du boulot. Je me suis inscrit au pôle emploi et après un moment on m'a proposé au chantier (d'insertion). Je ne gagne pas beaucoup mais je vais prendre un logement, avec les allocations ça va le faire, dans la boite ils m'aident pour ça. C'est important d'avoir son propre logement. Mais pour y arriver, comme pour me remettre au boulot, c'est grâce à ce que mon oncle m'a pris chez lui. J'y suis depuis cinq mois maintenant et dans le chantier depuis deux mois. Avec mon oncle, on vit bien ensemble, on partage les repas aussi avec ma tante et leur fils. Mais c'est petit, je partage la chambre de mon cousin qui est encore un gamin. Il est gentil mais je vois bien que ça lui coûte un peu. Je lui prend de l'espace et moi aussi j'ai besoin du mien ».

Clément a 35 ans, il a un CAP de pâtissier, mais à la suite d'un accident vasculaire cérébral, il est contraint d'abandonner la perspective de cette profession. Le maire du village où il logeait avant d'être embauché dans le chantier d'insertion le présente comme un garçon plein de volonté qu'il a poussé à partir s'installer à Manosque, pour trouver du travail.

> « Ici, il n'y a rien à faire, il serait resté à végéter et péricliter, avec sa pension d'adulte handicapé et ses petits besoins il pourrait se passer de travailler, mais il ne veut surtout pas resté inactif ».

Clément a donc pris un petit appartement à Manosque et peu après est entré dans un chantier d'insertion.

> « Dans le chantier, peu après mon arrivé il y avait Raoul qui a 48 ans, il était hébergé dans un foyer, mais il était à la fin de son séjour, il allait être à la rue, alors je lui ai dit de venir chez moi, en attendant. Je lui ai proposé de prendre ma chambre, mais il n'a pas voulu. Il dormait sur le canapé. Dans l'appartement je le laissais libre d'aller partout, il pouvait faire tout ce qu'il voulait. Je ne lui ai pas demandé d'argent, il aidait à payer les courses et on prenait tous les repas ensemble. C'est encore comme ça dans notre nouveau logement, il me rend toujours service, je sais que je peux compter sur lui. Jamais de dispute, on se respecte, il me respecte. Par exemple, il sait que je ne fume pas alors il fume que dans sa chambre. C'est la première fois que j'héberge quelqu'un. D'abord, c'était juste pour qu'il ne soit pas dans la rue et puis on s'est bien entendu, on a décidé de rester ensemble. Mais comme mon appartement était trop petit pour être à deux tout le temps, nous en avons cherché un plus grand, pour que chacun ai sa chambre. Nous sommes maintenant en collocation ».

Raoul allait se retrouver sans logement, pourtant il a de la famille à Manosque et dans les alentours, des tantes et des cousins, mais ils ne se fréquentent pas :

> « On se dit bonjour si on se croise dans la rue, c'est tout. Quand Clément m'a dit que je pouvais rester chez lui, je pensais que ça ne durerai pas, mais on s'entend bien, on se soutien. Sans lui je ne crois pas que je serais allé chercher un logement, faire les papiers pour l'aide, tout ça, je ne le faisais pas. C'est lui qui m'a poussé. On a parlé plusieurs fois et puis on l'a fait. C'est tout ».

Ces tranches d'histoire de vie nous montrent toutes que **l'hébergement représente un amortisseur face à des situations de précarité subie.** Une précarité qui a différents visages, différents composants qui n'est plus simplement économique.

Cependant, l'hébergement familial et l'hébergement entre pairs peuvent inscrire des dynamiques de solidarité différentes.

3.3 En Arles : une cité "oubliée", l'hébergement résistance à l'exclusion

Dans un quartier de la périphérie d'Arles, entre équipements sportifs et friches industrielles se situe un petit ensemble d'anciens logements d'urgence construit en 1954, de ceux qui étaient appelés « Première Nécessité ». Il s'agit d'une vingtaine de logements en enfilade et de plein pied, chacun s'ouvrant sur un espace commun et en arrière sur un petit jardin privatif. La moitié des logements est vide car la cité est vouée à la destruction.

Ces logements, en arrière de tout, discrets, se confondent pour certains des habitants ou de leurs voisins avec des garages qui auraient été transformés à un moment donné en logements… Cet alignement de façades en bois, toutes identiques, sous un toit ondulé évoque effectivement une architecture de garage comme on peut en voir en fond de cours dans nombre de résidences. Les façades en bois, vieillies, s'ouvrent sur un devant d'immeuble bien tenu. Ici, demeurer discret, semble être une règle implicite.

Dans cette cité vivent des ménages très précaires pour la plus part. Il redoute le jour où il sera procédé à la démolition de l'immeuble. Quelques-uns de ces logements sont des logements relais, le loyer des autres reste très modeste : avant APL 70 euros pour un T2, 125 euros pour un T5.

Les logements relais sont destinés à des personnes en grandes difficultés, souvent issues de la rue. Le règlement intérieur stipule l'interdiction de l'hébergement d'autrui. Pour autant, cette interdiction n'est pas scrupuleusement respectée. Au moins trois ménages de célibataires hébergeaient une autre personne lorsque nous les avons rencontrés pendant l'hiver 2010. Bien sûr, aucun ne reconnaît le fait, ou à demi-mots. Dans leur histoire telle qu'ils la racontent - mais si peu, car s'ils sont là, c'est qu'il ont connu de grandes difficultés sur lesquelles ils n'ont pas nécessairement envie de s'étendre -, dans les explications qu'ils donnent, nous comprenons que cet hébergement d'une personne - non pas de toute une bande ou de n'importe qui au hasard des rencontres- est un appui pour la reconstruction et la socialisation de chacun, soit parce que la personne hébergée assure un soutien à l'occupant en titre, soit parce que l'occupant en titre assure soins et protection de son hébergé.

Ainsi, un ingénieur électronicien se retrouve à la rue après différents épisodes régressifs qui l'enfoncent dans un dénuement totale. À un moment donné, arrivant à Arles dans une suite d'errances, il échoue auprès des services sociaux de la commune. Il lui est proposé un hébergement pour deux ans. Un de ses compagnons de rue n'a pas eu la même chance, les logements relais sont rares, les places en foyers aussi et pas toujours bien appréciées par ceux qui pourraient en bénéficier.

> "Au début il passait de temps en temps, restait à discuter ou simplement à se réchauffer ou rafraichir, ça dépend de la saison. Il venait aussi pour la douche et dormir quelques heures. Peu à peu on s'est organisé. Quand on sait qu'il va y avoir une visite de l'assistante sociale, il disparaît, si elle le croise tout de même on dit qu'il est là juste en visite. De toute façon la maison est presque vide, sa présence ne se voit pas, on fait le ménage tout le temps".

A deux logements de là, le locataire en titre est lui aussi "un revenu de la rue", mais après une histoire plus lourde ou la précarité se conjugue avec prostitution et stupéfiants. Il en est sorti. À la limite du droit d'hébergement des deux ans dans l'appartement relais, il est devenu locataire de l'organisme propriétaire. Il habite ici depuis trois années et cela fait deux années qu'il héberge un compagnon handicapé qui ne peut vivre seul. Leur façon de cacher l'hébergement c'est tout simplement de dire que l'hébergé est venu passer quelques jours de vacances. En changeant de statu l'enjeu de la dissimulation de l'hébergement est passé de la préservation du logement à celle des allocations logement.

Il y a dans ces histoires, une expression particulière d'une solidarité sociale spontanée et d'entre-aide entre pairs. Mais, ici, elle doit contourner les règles institutionnelles si non à risquer de faire perdre à ceux qui la développent allocations et logement. La mise en place de bricolage stratégique vis-à-vis des institutions sociales ressort souvent au dépassement, par des personnes très précarisées, d'une **tension entre recours et non recours**[10] aux aides sociales :

La précarité présente différentes figures et sa manifestation centrale reste l'incertitude, une situation « dont l'avenir n'est pas assuré ». Se pose alors la question de comment répondre à ces problématiques très diverses, changeantes et subjectives ? Les politiques publiques le font en construisant des catégories définies par un certain nombre de critères selon lesquelles la personne pourra, ou non être concernée, recevoir des aides ou non. Le problème qui découle de cela, outre des politiques de tiroirs parfois difficiles à mettre en œuvre, est que mettre en visibilité certaines personnes, en laissent d'autres dans l'ombre. Ce qui peut les conduire à des situations de « non recours » aux aides et soutiens dont, pourtant, ils pourraient bénéficier. Cela peut être une conséquence de défaillances dans les dispositifs d'action sociale mais aussi d'un repli volontaire des individus qui manifestent une perte de confiance dans l'offre publique ou bien ne veulent pas être désignés comme précaires.

Le risque en choisissant le non recours dans ces situations précises d'hébergement entre personnes précaires serait celui du retour à la marge qui peut être la rue, le squat,… En contournant l'administration, ses règles et ses étiquettes, les hébergeurs et les hébergés assurent une forme de résistance : résistance à la défaillance de l'institution qui ne dispose pas toujours des bons moyens, résistance surtout à l'exclusion en se substituant, justement, à l'administration impuissante en dehors d'un systèmes d'étiquettes déterminant qui peut ou non bénéficier d'une aide, quelle qu'elle soit.

Cette résistance, peut-être assumée en tant que telle, mais elle est plutôt la conséquence d'un instinct de survie auquel participe l'environnement des personnes concernées, du moins dans cette cité cachée à Arles. Ici, c'est un peu un secret de polichinelle et les services sociaux préfèrent détourner le regard tout en veillant au grain.

Et tout le monde, parmi les voisins fait semblant de tout ignorer. De fait, malgré les grandes difficultés dans lesquelles chacun se trouvent, à deux ou trois exceptions près, il y a une générosité certaine dans les relations développées par les habitants de cette cité. Leur petit nombre, une quinzaine de tout âge, sans doute contribue-t-il à forger **un sentiment de communauté relative.**

Relative car il ne s'agit pas d'idéaliser des relations sociales quotidiennes qui sont, malgré tout, marquées d'abord par le repliement de chacun sur son intérieur et sur lui-même. C'est un fait qui n'empêche pas chacun d'avoir son propre réseau de relations sociales ou familiales. Pour autant que nous ayons pu en juger, une seule personne semble vivre dans un grand isolement. Elle n'en est pas moins "veillée" par ses voisins qui peuvent intervenir en cas de besoin. Ce qui s'est produit la veille d'une de nos visites pour la défendre de l'agression du fils d'une locataire. Un homme qui n'habite pas sur place mais vient souvent s'héberger de force chez sa mère, parfois en la chassant de son propre domicile.

[10] Voire en particulier les travaux de Philippe Warin et de l'Observatoire du non recours aux droits et services de Grenoble (Équipe PACTE/Odenore)

a. Pays de Forcalquier : Jeanine ou la richesse de l'hébergement

Jeanine est née dans le Nord Pas de Calais il y a 64 ans. Sa vie s'y est déroulée jusqu'en 2003. Sa venue dans les Alpes de Haute Provence et le fruit d'un hasard, celui d'avoir trouvé un emploi, grâce à l'internet, alors qu'elle visait une autre destination.

> « Je suis née à Male-les-Bales dans un baraquement, je suis née en 1947, et à l'âge de trois ans, avec mes sœurs, ont a été mises dans un orphelinat parce que les parents se sont séparés, ma mère a été déchue de ces droits maternels et toute la tribu a été mise à l'orphelinat. Je suis sortie à l'âge de 14 ans.
>
> La première fois de ma vie que je suis venue en Provence c'est en 2004, avec ma sœur jumelle, on avait trouvé un gardiennage d'un camping à Jouques dans les Bouches-du-Rhône, Le Jas. Notre projet c'était de passer quatre ans dans ce camping pour faire des économies, parce que Marie a pu bâtir par son beau-fils une maison dans l'Aveyron et notre projet c'était de rester quelque temps parce qu'il fallait un petit peu d'argent pour finir cette maison. C'est comme ça qu'on est arrivé là. Ma sœur, elle était sur Nantes et moi je l'ai rejoint en 2003. Après une année à Nantes ensemble, nous avons trouvé ce gardiennage et nous avons décidé d'y aller, pour faire des économies. Et puis le sort a décidé tout autrement. En 2004 on est arrivée à ce camping sur Jouques et quelques temps après Marie a fait connaissance d'un homme, Jean, et a fini par aller vivre avec lui à Saint-Maime. Donc, on est restées six mois ensemble dans le camping et moi je suis restée un an et demi. Mais comme c'est vraiment encaissé et désert, alors en 2005, par Jean, j'ai fait la connaissance de « Taterre », c'est le nom de la propriété d'Isabelle et Patrick. On s'est bien entendu, tout de suite. À partir de là, j'ai circulé entre chez ma sœur à Saint-Maime, le Jas et Taterre. Quand j'ai quitté le Jas, en 2006, ils y ont mis un gardien. J'avais trouvé un job à Forcalquier : j'allais dormir chez une petite mamie qui était Alzheimer. J'ai fait ça pendant une année. Après j'en ai eu un petit peu assez et ça fait que je suis restée un petit peu plus long temps à Taterre. J'ai quand même encore un point de chute au camping ; ils m'ont laissé à disposition une caravane ; J'y laisse toutes mes affaires. Mais je suis plus souvent à Taterre et de temps en temps je vais un petit peu au Jas. Il y a deux ans Marie ma sœur est décédée d'un cancer ».

Cet évènement a stoppé le projet d'installation de Jeanine en Aveyron. Dorénavant, seule face à ses projets, l'accueil rencontré chez Patrick et Isabelle lui a ouvert un espace et de nouvelles perspectives.

> « Maintenant, je ne veux plus travailler, j'ai une toute petite retraite, un gros 700 euros par mois pour vivre. Je ne peux pas me permettre de louer quelque chose. Donc la maison bon accueil c'est Taterre. J'ai appris à faire du fromage, à garder des chèvres, il faut bien gagner son assiette, je ne suis pas du genre à tourner les pouces. Mais ça me plaît en fait, moi qui toujours dans ma vie, ai fait des ménages. J'ai commencé bonne à tout faire, après j'ai travaillé dans l'hôpital, dans les maisons de retraite, dans l'aide à domicile… Donc comme j'ai fait beaucoup de ménage, je ne veux plus en faire pendant la retraite. Et j'ai essayé de voir autre chose et quand j'ai vu les chèvres j'ai dit à Isabelle que j'aimerais bien les garder et aider à faire du fromage.
>
> Les trois quart de ma vie, j'ai habité dans les HLM. Ici ça m'a complètement changé. Déjà, le climat c'est l'envers. En quittant le nord et mon mari et tout, j'ai trouvé une liberté que je n'ai jamais eu avant.

J'ai espéré une liberté et je l'ai eu par le choix que j'ai fait, mais je suis quelqu'un d'assez fidèle quand même et depuis que je connais Patrick et Isabelle, depuis 2005, je suis toujours là !

Ici c'est vraiment … avec ma sœur, on avait un projet, ça ce n'est pas fait et maintenant je vis au jour le jour et je ne veux plus me refermer sur moi-même et être maniaque. **La vie ça se partage**.

J'ai toujours vécu en communauté. L'orphelinat c'est la vie de communauté. Et après une famille c'est aussi une communauté. **La communauté, ça veut dire qu'on ne dépend pas que de soi-même, on dépend des autres et que les autres dépendent de soi.** J'ai trois enfants un beau fils, deux belles- filles et dix petits-enfants. Quand je monte pour les fêtes c'est chaud.

Ma vie à Taterre, c'est à mi-temps. De temps en temps je vais au camping. En hiver, c'est moins drôle parce que c'est très encaissé et c'est froid. J'y fais un peu d'accueil en été, je ne suis pas rémunérée, juste la caravane. **Ici, à Taterre, c'est du troc. J'ai le gite, le couvert et la relation.** Je participe aux travaux de la maison et avec les chèvres.

En hiver, aussi, je vais dans le nord pour les fêtes. J'y vais quand je veux, pas longtemps, c'est ça la liberté. Je dis que je suis une SDF de luxe parce que je n'ai pas de domicile à moi mais chaque soir je sais où je vais dormir ».

3.6 Du val de Durance à la Méditerranée : Phil ou l'hébergement ressource de mobilité et de formation ?

Phil a 20 ans, il a son Bac et se débrouille dans la vie en faisant « des piges » de temps en temps chez des relations de ses parents ou trouvées par des connaissances. Ses parents sont des maraichers engagés dans le syndicalisme agricole, tendance confédération paysanne, c'est-à-dire plutôt de petits producteurs, maraichers ou éleveurs de caprins et d'ovins, que des céréaliers et gros éleveurs. Enfant de « néo-ruraux » arrivés dans le pays de Forcalquier au milieu des années 1970, il est né ici. Il n'en demeure pas moins « étranger » au regard de certains de ses anciens congénères de l'école primaire, du collège ou du lycée.

> « Plutôt ceux, décrit-il : qui ne bougent pas, qui sont collés ici. Moi depuis que je peux, j'aime bouger, voir ailleurs. C'est normal, il y a toujours eu du passage chez nous, je suis habitué. J'ai des potes en Ardèche, à Gap, à Marseille, j'y vais souvent, je loge avec eux on circule ensemble. À Marseille, il y a un squat où j'ai ma chambre si je veux. Mais pour le moment je ne veux pas m'installer. Et puis, je ne sais pas encore où. J'ai aussi des amis dans le massif central, près de Moulin et d'autres chez qui je vais souvent en Suisse. Quand j'arrive, ils m'accueillent, je les préviens bien sûr, mais c'est pas obligé ».
>
> Mon objectif, maintenant, c'est accumuler suffisamment pour partir en Nouvelle-Zélande. Ils donnent aux jeunes un visa qui te permet de travailler si tu veux. Je vais y aller et après on verra venir ».

Pendant les deux années au cours desquelles s'est déroulé notre travail de terrain et la rédaction de cette recherche, nous avons rencontré et interrogé un certain nombre de personnes qui hébergent ou sont hébergées dans la périphérie de Marseille, en passant par celle d'Aix en Provence et de Forcalquier, et jusqu'à Gap dans les Hautes Alpes. Ce qui les place sur un couloir géographique, la vallée de la Durance, axe de circulation et d'échanges dans la région. Un axe sur lequel circulent certains des hébergés que nous avons rencontrés, plus particulièrement des jeunes, à l'instar de Phil, qui pratiquent **l'hébergement chez autrui comme une ressource** réciproque ou non.

Car pour pouvoir être hébergeurs peu ou prou, il est nécessaire de pouvoir offrir un espace de cohabitation viable. Ce qui peut être, si le jeune en question n'a pas de chez lui en propre, chez les parents, généralement de façon éphémère, « Juste pour une nuit ou deux » à moins qu'il ne s'agisse d'un secours ou d'une aide bien identifié, telle que nous le rapportait une jeune fille qui à un moment donné, au cours de son année de terminal au lycée de Manosque a sollicité ses parents pour accueillir pendant plusieurs semaines un de ses amis qui partait à la dérive :

> « Sinon il allait partir « en live » dit-elle. Son père avec lequel il vivait seul était parti à l'étranger à cause de son travail le laissant seul chez lui. Du coup, rapidement il ne se levait plus pour aller au lycée, il passait ses soirées à boire et surtout à ne pas dormir, c'est pour ça que j'ai demandé à mes parents s'il pourrait loger chez nous jusqu'au retour de son père. Ça n'a pas posé de problèmes pour mes parents qui le connaissent bien, plus pour lui, il a du se reprendre sur les horaires. C'était l'année du Bac… ».

Cet épisode, **hébergement de soutien**, si l'on peut dire, est assez atypique dans les histoires de vie des jeunes adultes rencontrés. Nous en relatons une autre, plus loin. Il a été possible sans doute parce que les parents connaissaient déjà le garçon qu'ils ont accueilli, «avec ces défaut et ses qualités».

Généralement, l'hébergement chez les parents d'une ou d'un ami n'est que de passage. Par contre, nous avons observé que, lorsque l'une ou l'un de ces jeunes adultes accède à

son « chez-soi », l'hébergement, au moins pour un temps, devient une composante de la vie quotidienne. Ici, nous ne parlons pas d'étudiants ou alors d'étudiants qui le sont bien peu, mais surtout de jeunes gens, filles et garçons, qui, sans être intégrés dans la vie active se bricolent des solutions de travail occasionnel ou un peu durable. C'est-à-dire, qui pourraient être durable, mais ce n'est pas dans leurs schémas actuels, alors après quelques mois, parfois plus d'une année, rarement deux entières, ils vont voir ailleurs. Ce n'est pas de l'inconstance ou du désintérêt et ce n'est pas un rejet de la difficulté du travail, car généralement, sans qualification, ces jeunes personnes ne peuvent prétendre qu'à des emplois mal rémunérés et sur des postes souvent fatigants, tels que : serveurs en restauration, commis de cuisine en sandwicheries, travailleurs agricoles saisonniers, livreurs à scooter, manœuvres sur des chantiers de construction, etc. Une grande part de ceux que nous avons connus est capable, si l'environnement humain est favorable, de s'investir dans l'emploi trouvé. Parce que, à vingt ans tout peut-être expérience et formation. Mais l'emploi n'est pas (encore ?) leur horizon. Ils ont le monde pour territoire. Ils n'ont pas eu accès aux études supérieures, ou pas (encore) le désir d'en faire, mais ils ont une volonté de découverte. Ce n'est pas poésie ou emphase de le dire, c'est un constat. Leurs histoires après ce premier temps d'apprentissage sur le tard se poursuivent souvent par un passage à l'étranger, lointain de préférence : Indonésie, Nouvelle Zélande, Australie, États Unis... Pour certains il s'agit de « prendre la route » pour un temps, une route tout au long de laquelle l'hébergement dont ils ont, d'ors et déjà, intégré certains codes sera une ressource - moins souvent, pour eux, par l'intermédiaire du «couchsurfing»[11] qui se développe beaucoup, que par le hasard des rencontres :

> « Avant de partir j'ai pensé m'inscrire sur un site d'hébergement, type «*Hospitality club*», mais en fait, je me suis dit que tout prévoir d'avance, ok, ça allait me rassurer, en fait surtout mes parents, mais ça m'enlevait tout le plaisir de la surprise des rencontres. Il fallait que mon voyage se déroule par lui-même et non qu'il soit prévu d'avance. Et c'est comme ça que ça s'est passé, ça m'a permis de faire des rencontres vraiment biens, en tout cas avec des gens qui m'ont donné envie de passer un moment chez eux, sans que ça ne soit prévu ni par eux ni par moi ».

Pour d'autres, nombreux parmi notre groupe observé durant ces deux dernières années, avec sans doute un effet d'émulation, l'issue a été de saisir l'offre faite aux jeunes étrangers par l'Australie et la Nouvelle Zélande de pouvoir bénéficier d'un visa de six mois renouvelable ouvrant un droit de travail.

Pour eux tous, l'hébergement est une ressource essentielle qui inscrit dans leur trajectoire actuelle la possibilité/nécessité du mouvement et contribue à leurs apprentissages, leur formation d'adulte.

[11] Le couchsurfing est une pratique d'hébergement qui s'est développée par l'intermédiaire de l'Internet, il « permet de se loger gratuitement dans le monde entier et, surtout, offre la possibilité de rencontrer les habitants des pays visités, de partager pour quelques jours leur quotidien et de bénéficier de leurs conseils. Le couchsurfing n'a pas de frontières : le principal site d'échange d'hospitalité, couchsurfing.com, compte 3 millions de membres dans 247 pays » !, Le Guide du Routard

4. Figures d'hébergeurs

Henri vit dans la périphérie de Marseille, Jean dans celle d'Aix en Provence. Patrick avec sa compagne Isabelle, quant à lui est un « néo rural » des années 1970, à présent agriculteur à la retraite, dans la périphérie de Forcalquier. Rien a priori ne les rassemble. Ils ne se connaissent pas ou du moins ce qu'ils connaissent les uns des autres n'intéresse pas notre propos, sauf, peut-être, qu'ils ont hébergés les mêmes personnes parfois et bien avant de se connaître. Ce qui les rassemble, ici, c'est leur façon de parler et de vivre l'accueil d'autrui chez eux ; **l'hébergement chez chacun d'entre eux n'est pas une pratique organisée, pensée, planifiée au sens de l'établissement raisonné de règles de fonctionnement. Du reste aucun utilise spontanément le vocable « hébergement », il qualifie le fait plutôt d'accueil, ou bien de «loger quelqu'un»**. C'est une pratique spontanée, et l'organisation qu'elle demande l'est aussi car elle est constitutive de leur mode de vie. En cela ils ont à voir entre eux et pourtant ce qui amène chacun à cette position est très différent, ressort à des parcours de vie qui, s'ils se rencontrent aujourd'hui, n'ont que peu en commun dans leur enchaînement concret.

4.1 Henri

Henri a cinquante-cinq ans. Il vit avec sa femme dans la proche périphérie marseillaise. Ses deux enfants sont étudiants hors de la région. Avec sa femme ils ont l'habitude d'accueillir des gens de passage. Il n'est pas rare qu'ils hébergent pour plusieurs semaines, généralement des amis, mais aussi des personnes venant travailler pour de courtes périodes à Marseille.

> « J'ai grandi dans une famille ouverte à l'accueil. Pourtant, nous étions une famille nombreuse, sept enfants. Mes parents n'étaient pas modestes, ni d'origine, ni de situation sociale, mais comme beaucoup dans leur génération, ils avaient connus les privations, particulièrement celles imposées par la guerre. Et puis, en tant que famille nombreuse, le luxe n'était pas coutumier chez nous. La devise de mes parents a dû être « ne manquer de rien, mais ne pas avoir trop, ne pas gaspiller, surtout ». Ils nous disaient qu'il est naturel de pouvoir accueillir des personnes de passage ou pour plus longtemps. Et ce n'était pas seulement par compassion, surtout même, pas par compassion, mais parce que accueillir et héberger sont des actes simples et normaux. C'est ainsi que les humains vivent. Je croie aussi que pour mes parents, mais comme une chose simple et naturelle, les étrangers à la famille qu'ils accueillaient devaient être une richesse pour nous, pour nous ouvrir à d'autres univers, d'autres vies, plus simplement. L'hébergement n'était pas compassion. La compassion s'exprimait plutôt sur le seuil de la maison lorsqu'un clochard venait frapper à la porte. Généralement c'était mon père qui l'avait invité à le faire, mais à l'époque je ne le savais pas. Et alors il recevait de vieux habits préparés par avance et des restes de notre repas de la veille, voire mieux. Pour rigoler, chez nous, à table il y avait toujours « la place du pauvre ». Mais il n'y a pas eu vraiment de pauvres à notre table. Il y a eu des personnes modestes, mais riches de leur histoire, comme deux amis de mon père, un prêtre ouvrier et un sénégalais responsable d'une association de travailleurs immigrés. Mais le pauvre, c'est vrai, restait au seuil de la maison. Ou alors il n'était que pauvre d'un lieu où se poser, où partager le temps d'une étape plus ou moins longue. Ceux-là, aussi loin que je me souvienne, et à l'exception d'une famille réfugiée d'Algérie, furent d'abord des amis de la famille, plus exactement des enfants d'amis de mes parents, venus dans notre ville pour un stage, des études, un nouvel emploi. Je ne parle pas de cousins ou cousines, ceux-là c'était comme nous-mêmes, des ayant droit d'une certaine façon, même si le terme ne me va pas… « Comme nous-même », c'est mieux. Cela veut juste dire que dans ma famille, la famille, on l'accueille sans que ça pose question. Y compris si le cousin ou la tante ne s'est pas manifesté depuis

plusieurs années ; je ne parle pas de silences ou d'absences induits par de quelconques conflits, juste de distance et d'éloignement tels que la vie nous les impose. Par exemple, si le fils ou la fille d'un de mes cousins que je n'ai pas vu depuis deux, dix ou vingt ans me sollicite pour l'accueillir pour un temps plus ou moins long, ma réponse sera toujours positive. Après, on voit. Dans cet après, c'est une question d'équilibre, de respect mutuel. Aucun ne doit abuser de l'autre. En fait, avec la famille je n'ai jamais subi de difficulté, d'abus, ou alors ça s'est réglé vite et sans rupture, sans conflit. Mais je reviens à mes parents. Avec le temps, le départ de mes frères et sœurs mon père s'est peu à peu engagé dans des mouvements caritatifs qui l'ont amené à se radicaliser si on peut dire ; C'était les années 70 et là nous avons commencé à héberger, parfois plusieurs années, des réfugiés politiques, surtout des argentins et des chiliens et parmi eux un prêtre défroqué très engagés, bien sûr ».

Tout ceci laisse des traces et a fait partie de la formation d'Henri. Chez lui, dit-il, dès qu'il a quitté le domicile familial, dans ses logements, même d'étudiant, il y avait toujours un espace où accueillir quelqu'un. Ce n'était pas réfléchi, il fallait que ce soit ainsi. Plus tard lorsqu'avec sa compagne ils ont cherché à acheter un logement il leur a été, à tous deux, « impensable d'en choisir un qui n'aurait pas une chambre d'amis ».

Dans l'esprit d'Henri, c'était plutôt pour des hébergements « ordinaires » dit-il, c'est-à-dire des visites de la famille ou d'amis. Mais lorsqu'une amie, arrivant de l'étranger en fuyant des problèmes conjugaux s'est trouvée dans un besoin d'accueil avec ses deux enfants, avec sa compagne, ils n'ont pas hésité à leur ouvrir leur maison.

« Les enfants étaient proches des nôtres. Ils étaient comme de la même famille, ça facilitait les choses. Heureusement nous venions de nous installer dans cette maison pleine de ressources et d'espace. Mais si nous avions été encore dans notre appartement du centre-ville, je suis sûr qu'avec ma compagne nous aurions fait de même. Ça aurait peut-être été plus difficile. L'hébergement n'a duré que deux mois, jusqu'à ce que notre amie trouve un travail et un logement. Pour les enfants c'était comme des vacances, alors… Cette période demeure comme un moment agréable malgré la situation de notre amie et sans doute parce qu'elle a eu une issue. Et puis, c'est quelque chose qui a conforté notre amitié, sans demande en retour ».

Nous sommes ici face à une forme de **solidarité ordinaire, « discrète »** car elle n'a pas besoin d'être dite, elle est et n'attend rien en retour sinon une réciprocité éventuelle. Pour les protagonistes cette réciprocité ne fait aucun doute et n'a pas besoin d'être dite. Ici nous ne sommes pas tant dans l'ordre du don et du contre don, mais plutôt de la solidarité « simple et sincère » ce qui ne veut pas dire sans problème.

« Avec les autres, ceux qui ne sont pas de la famille, c'est différent. Il n'y a pas cette obligation d'accueil. Quand je dis « obligation » ce n'est pas une contrainte subie, plutôt une manière d'être, une culture familiale… Cependant l'ouverture est la même, en faisant la différence toute fois entre mes amis et les autres. Mes amis, c'est ma famille choisie. Et là c'est pareil, plus ou moins, qu'avec ma famille de sang : quitté il y a deux jours, deux, dix ou vingt ans, la demande d'accueil c'est d'abord « oui », après on voit.

Pour moi, **l'hébergement c'est tout ça, donc, oui, une hospitalité, un accueil, mais aussi, en retour, un enrichissement** ».

4.2 Jean

Jean a 54 ans, il habite avec sa compagne dans un ancien corps de ferme réhabilité avec soin mais sans luxe. On y accède au bout d'un chemin au milieu des champs dans la périphérie d'Aix-en-Provence. Ils n'ont pas d'enfants. Leur maison est un lieu où beaucoup de monde passe, se retrouve, depuis plus de trente ans que Jean y habite.

> « Mon père était fonctionnaire. Au début des années 1970, j'étais encore au lycée, il a été nommé en Alsace. Mais parents y sont partis en pensant n'y rester que peu de temps, ils n'ont pas voulu m'emmener, et moi je n'avais pas du tout envie de quitter mes copains et la vie que j'avais ici, à Aix. Mes parents m'ont alors confié à mon frère, tout juste majeur et qui tentait de se lancer dans une activité d'agriculteur. À ce moment-là, c'était les chèvres, maintenant il se limite à la tomate et aux abricots et pêches.
>
> Ce démarrage était facilité par le fait que nos parents avaient hérité dans la périphérie d'Aix d'une grande propriété agricole avec plusieurs bâtiments d'habitation proches mais dispersés. Au début je vivais avec mon frère. Il y avait toujours beaucoup de monde je crois que nous n'y étions pas moins de cinq à dix en permanence. Quelques permanents et beaucoup de gens de passage. Dans cette ambiance j'ai quand même réussi à passer mon Bac et puis je me suis inscrit à la fac. Je suis allé jusqu'à la licence d'histoire.
>
> À ce moment, en accord avec mes parents je me suis installé dans une autre maison, toujours sur la propriété, au milieu des champs. Il y avait l'eau et l'électricité mais tout était à refaire du toit jusqu'à l'intérieur. Seuls les murs étaient bons. C'est comme ça, en quelques années de restauration que j'ai appris mon métier de maçon. L'histoire est passée en arrière et j'ai commencé à gagner ma vie en faisant des chantiers pour des connaissances, des connaissances de connaissances.
>
> Depuis le début, ici, ça a toujours été une maison ouverte. D'ailleurs il n'y a pas de clef, on ne nous a jamais rien volé. Les amis viennent, peuvent passer quand ils veulent. Dès le début j'y ai reçu du monde. Des amis de passage habitants les Alpes ou en Gascogne. Nous sommes tout un réseau de vieux copains entre ces deux régions et avec la Vendée aussi. Nous circulons beaucoup chez les uns, chez les autres.
>
> Mais, ça c'est un réseau qui s'est fait parce que certains qui habitaient ici sont partis, et à leur suite, d'autres sont allés dans la même région, mais nous restons liés.
>
> Donc, ceux-là s'ils veulent rester un jour ou un mois c'est toujours possible. Pour nous c'est pareil chez eux.
>
> C'est pareil pour Henri et sa femme, par exemple qui sont souvent venue séjourner, ici, au cours d'une période où ils étaient partis travailler au Guatemala, ça a duré presque cinq ans. Quand ils sont revenus dans la région, cette fois-ci avec deux enfants, ils ont habité à côté de chez nous dans la maison d'un autre frère qui était absent, le temps de pouvoir trouver un appartement. Ça a duré trois mois. Ils habitaient à coté, donc ils avaient toutes les commodités, mais le soir nous faisions les repas ensemble. Ils ne nous gênaient pas, on profitait juste d'être ensemble, sans les inconvénients. En plus pendant un bon moment au cours de cette période, il y avait pas mal de monde, je me souviens : un couple d'amis américains avec leur fille de cinq ans, et deux ou trois autres, certain passaient et repartaient. Le soir, surtout en fin de semaine, il y avait pas mal de monde.

Maintenant c'est un peu plus calme, la maison reste ouverte mais nous avons aussi besoin de notre intimité de temps en temps, d'autant que la chambre d'amis, pour y accéder c'est par notre propre chambre et la salle de bain. Cette chambre d'amis elle est dorénavant réservée à ceux dont nous sommes sûrs de la discrétion et qui sont des amis proches.

Pendant longtemps la maison attenante de mon frère était vide. C'était un bon endroit pour pouvoir accueillir des gens qui avaient besoins de rester un peu longtemps. Là, ils pouvaient être indépendants ou nous pouvions partager plus ou moins notre quotidien. C'était fonction de notre degré d'intimité, d'amitié, et puis surtout du mode d'être de l'autre chez nous. Avec le cabanon, maintenant, c'est pareil.

En principe, tout se passe plutôt bien, Il n'y a pas de soucis pourvu que chacun contribue à la table, s'il peut, si non on s'arrange. Et puis surtout, chacun ne doit pas s'incruster au-delà de ce que nous souhaitons. Il n'y a pas eu beaucoup de problèmes, car généralement, si ça commence à peser avec quelqu'un il s'en va doucement, sans heurt. Ou alors je dis que nous devons recevoir telle ou tel la semaine qui vient et que ce serait bien de lui laisser la place.

Avec Annie, c'est ça qui n'a pas fonctionné. Elle considérait qu'elle était chez elle, elle a même proposé de payer un loyer. Ça, je le refuse catégoriquement, je ne reçois pas pour recevoir de l'argent. Que chacun participe à la nourriture, à la lessive et à d'autres dépenses domestiques, oui, mais pas de loyer.

Avec Annie ça a été un peu pesant. C'était la première fois, véritablement.

Il y en a eu une seconde, l'an passé pendant l'été. Mon frère, l'agriculteur, embauche des saisonniers pour ramasser les tomates et les fruits. Souvent ce sont des étudiants d'Aix ou des amis qui ont besoin de se faire un peu d'argent. Maintenant ce sont plutôt des enfants d'amis. Et là, très souvent j'en héberge deux ou trois, ils se débrouillent entre eux, éventuellement sous la tente si le cabanon est occupé. Ça se passe plutôt bien, et puis, c'est fatiguant ce boulot, le soir ils ne font pas toujours long feu.

L'an passé, j'ai accueillis Théo, 17 ans, un garçon que j'ai vu grandir et qui vit à Lyon avec sa mère. Il est venu avec deux copains et rapidement s'est comporté comme un « chapacan », autant au travail que dans la maison. Avec ses copains, ils ne respectaient pas nos horaires, mangeaient tout ce qu'ils trouvaient dans le frigo, avant même que nous commencions à préparer le diner ; s'installaient et restaient à discuter des heures dans le salon, alors que notre chambre n'a pas de porte ; venaient le matin faire leur petit déjeuner sans la moindre attention au bruit, alors que tout est prévu pour ça à coté ; prenaient leur douche sans considération de si nous dormions ou pas, en Bref, un enfer. J'ai bien essayé de les recadrer mais c'était impossible.

Après cette histoire, j'ai décidé de ne plus accueillir des ados pour les récoltes. C'est idiots, car il y en a des très bien, certainement. Mais, mon rôle ce n'est pas d'encadrer les enfants des autres. J'ai besoin de partager avec des gens un peu matures.

C'est un épiphénomène, qui me montre, comme l'histoire avec Annie, que je dois sans doute donner les limites avant que ça ne déborde. Mais, bon, avec la plupart ce n'est pas la peine. Il faut juste que je mette des repères d'alerte pour ne pas laisser dégénérer, si besoin. Peu à peu je change, j'apprends à se prémunir, mais **je tiens à ce que cet endroit reste accueillant et puisse se partage**r ».

Laisser son environnement de vie ouvert, c'est se laisser la possibilité de rencontres. Parmi les rencontres faites grâce à sa capacité d'héberger et que raconte Jean, il y a eu celle d'Adrien. Peut-être est-elle forte parce qu'il est décédé depuis. Adrien c'est un archétype du « non-recours aux droits et aux aides» militant.

> « Il s'est placé lui-même sur le côté des chemins socialement intégrés, si l'on peut le dire ainsi. A vingt ans, élève de l'école des arts et métiers à Aix-en-Provence, il part en voyage pendant ses congés d'été. Sans que personne ne sache pourquoi, de retour, il déchire passeport, carte d'identité et abandonne ses études qui, pourtant, promettaient d'être brillantes.
>
> C'est un peu plus tard que je l'ai connu. C'était pendant que je restaurais la maison, j'arrivais à la charpente et là je coinçais un peu. Un soir, comme souvent à cette époque, une bande copains avec quelques autres que je ne connaissais pas, passe apportant grillade et bières. Nous discutons de choses et d'autres et du chantier. Je montre ce que j'ai déjà fait et ce que je souhaite faire et mes difficultés avec la charpente. Adrien était là, parmi ceux que je ne connaissais pas. En fin de soirée, lorsque ceux avec qui il est arrivé repartent, il me demande s'il peut rester dormir à la belle étoile (c'était le plein été). Pour moi, pas de problème, la campagne est à tout le monde.
>
> Le lendemain, à l'heure du café, il arrive et commence peu à peu à me parler de mon problème de charpente, à me proposer des solutions, et plus encore, à me proposer de m'aider sans rien vouloir en retour. Il est resté ainsi, deux mois, avec quelques disparitions bien sûr, mais au bout du compte la charpente et le toit qui sont toujours là, en l'état, étaient finis.
>
> En fait, je l'ai compris ensuite, à cette époque et pendant de nombreuses années, Adrien vivait entre squat et hébergement chez des rencontres ou des amis anciens. D'une grande discrétion et d'une grande efficacité dans tout ce qu'il entreprenait, il était accepté par tous. Quand il arrivait chez l'un ou l'autre pour passer un temps, il réparait ce qu'il fallait réparer sans pour autant qu'on le lui demande. C'était Adrien aux mains d'or : bâtiment ou mécanique, rien ne lui résistait. Et jamais il ne se faisait payer. C'était aussi un cœur d'or que personne n'aurait laissé dehors.
>
> Plus tard, Adrien a accepté de se faire faire une carte d'identité pour pouvoir passer son permis de conduire. Il faut dire que ça devait faire une bonne demi-douzaine de fois que les gendarmes le coffraient pour conduite sans permis. Il devenait connu des services de police.
>
> Le plus épatant est qu'à Aix, il est devenu connu des services de police non pas pour sa marginalité, mais parce qu'au fil des années il était devenu une sorte d'éducateur de rue informel, spécialisé dans l'aide aux SDF, surtout « les jeunes à chiens » et les vieux clochards. Quand une bagarre dégénérait trop, la police municipale venait le chercher pour qu'il calme tout le monde. Et ça marchait. C'est à ce moment que des amis, à sa demande, lui ont prêté un terrain, « le bois » nous disions, en bordure du Luberon prés de Pertuis. Là, d'hébergé il est devenu hébergeur : ramenant les SDF qu'il réussissait à convaincre de quitter la rue pour venir dans ce qui allait devenir une communauté improbable, vivant de plantations potagères, d'élevage et de ferraillage… Ce qui aurait pu devenir un centre d'hébergement ou un chantier d'insertion si la démarche d'Adrien n'avait pas été résolument en marge, a fonctionné plusieurs années, jusqu'à son décès il y a peu ».

4.3 Isabelle et Patrick

Isabelle et Patrick sont des agriculteurs en train de préparer leur retraite. Éleveurs de chèvres et producteurs d'huile d'olive, ils sont engagés dans une démarche de transfert de leur exploitation à une jeune femme, bergère récemment formée. Ils habitent à proximité de Forcalquier, dans une campagne isolée mais tout à fait accessible. Patrick était enseignant en Haute-Savoie. Il est arrivé dans le Pays de Forcalquier en 1973. Là, devenu ouvrier agricole, il travaillait dans une ferme à mi-temps et sur l'autre mi-temps il ramassait du lait pour son patron, le propriétaire de la ferme. Isabelle, qui a quinze ans de moins que lui, est arrivée d'Orly, en 1978, après un Bac agricole en voulant être paysanne :

> « Je me suis installée dans le village de Lurs avec mon ancien mari qui est décédé deux ans après, en 1980. J'avais des chèvres et, en 1983, j'ai rencontré Patrick qui ramassait le lait. D'abord nous avons continué chacun notre activité, Patrice est venu habiter avec moi à Lurs ».

Aujourd'hui, Patrick à deux enfant d'un premier mariage, Élisabeth un, ensemble ils en ont eu deux. Ces cinq enfants sont à présent adultes seul le plus jeune est encore étudiant.

Leur maison comporte cinq chambres. Elle est vaste est massive comme le sont les anciens corps de fermes dans les Alpes de Haute Provence. Isabelle et Patrick ont acquis cette maison en 1989. C'était une ruine, ils l'ont restaurée eux-mêmes. Ils lui ont adjoint deux appartements dans une ancienne grange à proximité. Pendant quelques années ces appartements étaient loués à des estivants, à présent ils accueillent les parents d'Isabelle et la mère de Patrick. Isabelle explique :

> « Ma mère a la maladie d'Alzheimer depuis longtemps mais cela ne s'est aggravé que maintenant, alors mon père a souhaité se rapprocher de nous… ici il y a tout ce qui est nécessaire en matière de soins à domicile. Nous avions fait des travaux et nous avions fait deux appartements un grand où, à présent, logent mes parents et un plus petit, où il y a la mère de Patrick qui a 96 ans ! Ici c'est très facile de les maintenir à domicile et dans de bonnes conditions ! ».

En décembre 2011, outre ces deux personnes de leur famille, Elizabeth et Patrick hébergeaient Jeanine et « l'Afghan ».

Ces hébergements ne sont pas éphémères, ils s'inscrivent tous deux dans la durée : Jeanine, qui a connu Isabelle et Patrick en 2005, l'Afghan plus tôt encore, semblent plus faire partie de la famille qu'être des hôtes.

Patrick raconte :

> « L'Afghan, c'est un réfugié. Il est arrivé à Lurs, on ne sait pas trop comment. Très vite il a été intégré dans le village – dans le village il y a surtout des gens pas d'ici, ça aide à comprendre l'étranger-. Au début, il était clandestin, alors quand les gendarmes faisait leur tournée, il y avait toujours quelqu'un pour le prévenir de ne pas montrer le bout de son nez. Mais, même les gendarmes savaient qu'il était là. Fallait respecter les apparences.
>
> Aujourd'hui, l'Afghan, il a toujours son petit logement à Lurs, mais, ici, il a sa chambre. Il sait qu'il peut venir quand il veut ».

Isabelle précise :

« Moi, j'ai toujours su que j'avais beaucoup de chance de vivre la vie que je vivais et que je ne pouvais pas faire autre chose que de la partager ! Maintenant nous n'avons plus de gamins, nous n'avons pas encore de petits enfants et la maison est vide c'est du gaspillage

.

Nous avons quatre chambres, en plus de la nôtre, les enfants sont tous partis, donc nous avons de la place, ça permets d'accueillir les gens.

Pour Isabelle et Patrick, « le partage de la maison est une vieille pratique ». Avant même le départ de tous leurs enfants, ils hébergeaient, pratiquement en continue, des apprentis en alternance.

« On a dû héberger entre 20 ou 30 jeunes qui devaient faire un stage dans l'agriculture. Chacun est resté deux ans ici, travaillant sur l'exploitation pour moitié et l'autre moitié à l'école. C'est bien, ça nous a permis de rester en contact avec des jeunes ».

Dans les environs, l'hospitalité d'Isabelle et Patrick est connue. Il n'est pas exceptionnel que l'une ou l'autre de leurs connaissances leur adresse une personne cherchant un gite temporaire, un gite au sens étymologique, non pas une halte rémunérée. Chez eux, **la rencontre est une richesse réciproque, l'ouverture à l'autre, un horizon, mais, dans la limite de relations entre égaux, entre pairs.** Tout service rendu, toute hospitalité s'effacent dans le partage qui rend équivalent à ses hôtes celui, celle qui est invité ou s'invite chez eux. Mais ce « chez eux » qui, sans aucun doute existe, n'est jamais dit ainsi, mais par le nom donné à leur lieu de résidence : « Taterre », tout un univers...

L'hospitalité d'Isabelle et Patrick n'en a pas moins de limites qui sont celles de la relation entre pairs ou de transmission des savoirs et savoir-faire.

Ils sont accueillant, mais pas de tout ce que les autres ne savent gérer :

« Il y a déjà quelque temps, nous avons reçu un gars qui était envoyé par une copine. Mais, il était trop en mauvais état, les bras plein de piqures. Il ne savait pas se laver. Nous nous sommes dit que ce n'est pas possible, que nous ne pouvions pas partager notre vie avec des comme ça. C'est malheureux, mais on peut partager avec des gens qui ont un moyen terme avec nous. Moi, je veux bien faire quelque chose mais s'il y a des résultats. Si je n'ai pas les compétences et si je ne sers à rien, je ne peux pas. Mon boulot, c'est paysanne. Je ne suis pas autre chose, je ne suis pas éducatrice … si ça a une utilité et que je peux faire quelque chose, d'accord, mais si ça sert à rien non. Pour de telles extrémités, il existe d'autres possibilités. Nous l'avons amené à Porte Accueil, un centre d'hébergement qui a l'habitude».

Dès avant cet incident, Patrick était administrateur de ce centre d'hébergement. Nous retrouvons plus loin le même type de position de la part d'un couple qui, à Rochefort en Valdaine, habitué à l'accueil, se refuse à héberger des personnes « avec des problématiques psychologiques lourdes ».

5. Situations d'hébergement

Les six relations d'hébergement questionnée à Rochefort en Valdaine, dans la Drôme provençale, renvoient à des situations qui pourraient, chacune, être rapprochée de celles que nous avons décrites jusqu'à présent.

La moitié d'entre-elles se déroulent, ou se sont déroulées de façon tout à fait positive :

Un couple accueillant la mère du mari et l'accompagnant jusqu'à la fin de sa vie ; un autre couple cohabitant de façon durable avec une relation de travail qui, discrètement, vient occuper l'espace laissé par la fille du couple lorsqu'elle est partie vivre sa propre vie ; enfin un hébergement militant pour permettre à une famille réfugiée de s'intégrer localement.

À chaque fois, dans ces trois situations il est remarquable que nous ayons affaire à des ménages impliqués dans la vie du village, mais aussi au-delà, dans des relations qui ouvrent sur le monde ; ils ont, peut-on dire, une ouverture aux autres spontanée qui permet de définir leur forme d'accueil comme **un partage dont ils tirent aussi un bénéfice morale, un enrichissement de leur capital social, tout comme leur hôte. La relation est réciproque. L'hébergement y est une forme de coopération.**

Dans les trois autres situations qui sont, en partie seulement, un échec, deux familles sont plutôt refermées sur elles-mêmes, leur horizon semble borné à leur propre quotidien, voire, en dehors du travail, à l'enclos des murs de leur parcelle. La troisième situation d'échec concerne un ménage dont le profil se rapproche plutôt des premiers, quoique peut-être avec une certaine de naïveté.

La restitution, très résumée, de ses situations d'hébergement permet de souligner quelques traits perçus à travers les récits précédents. Nous y revenons ensuite. Mais d'ores et déjà, elle nous permet d'affirmer que **dans les histoires rencontrées sur ces territoires des périphéries métropolitaines méridionales, l'hébergement dans le logement d'autrui, n'est pas tant une variable d'ajustement du marché du logement que l'expression (salutaire ?) d'une solidarité librement ou non consentie. En ce sens, elle serait plutôt une variable d'ajustement des politiques sociales. Une contrainte ou une liberté, selon le cas, d'une reprise en main par des groupes sociaux fragilisés, de leur propre solidarité sociale.**

5.1 Un hébergement d'urgence, subi et mal vécu

Hébergée

Une femme de 74 ans, divorcée
En visite chez sa fille, elle fait une chute qui provoque une fracture des vertèbres.
Elle doit être immobilisée et reste 18 mois chez sa fille, d'abord dans le salon, puis dans une chambre autonome

Commentaires :

> « Mon gendre n'est pas là en semaine. Il n'aime pas que ma fille s'occupe de moi. Ils vont me trouver un appartement dans un autre village. J'ai vu l'appartement. La cuisine est bien. Ils vont chercher mes meubles, chez moi dans la Loire, et résilier mon baille».

Ménage hébergeur

Sa fille de 46 ans, vit avec son mari (absent la semaine) et deux enfants adolescent ;

Commentaires :

> « Après l'accident de ma mère ça a été « Apocalypse Now ». Ma mère a passé 4 mois allongée à la maison, sur un canapé à l'étage. Elle s'est vu mourir. Moi aussi. Cela fait un an qu'elle est plus-ou-mois debout. Elle reste là quand je pars travailler. Le mercredi elle est là quand les enfants rentrent. Elle ne fait pas de cuisine. Mon mari fait un boulot où il ne rentre que le weekend. C'est devenu insupportable. Notre vie de couple a beaucoup souffert. Il a fini par craquer. On a eu une longue discussion avec elle. Quand on lui a dit qu'il fallait qu'elle trouve autre chose elle a dit 'parce que c'est comme ça je vais me jeter sous une voiture'. C'est nous, mon mari et moi, qui avons trouvé son nouvel appartement.
>
> J'aurais dû mettre en place des règles, mais je ne savais pas aborder le sujet. J'attendais que cela vienne d'elle. Je me sentais pressurisée par elle. Et les enfants étaient contents qu'elle soit là. Avant ils ne la voyaient que deux-trois fois par an.
>
> Mon frère n'a rien fait pour m'aider. J'ai géré toute seule. Quand je ne peux plus, je vais pleurer chez mes amies. Quand tu essaies de rendre service, tu te fais avoir.
>
> De toute façon, je n'avais pas le choix, c'est ma mère »

Ce ménage qui habite le village depuis son mariage il y a 25 ans vit plutôt replié sur lui-même, n'a pas d'activités ni de relations dans le voisinage.

5.2 Un hébergement « care » (attentionné et d'accompagnement d'une fin de vie)

Hébergée

Une femme de 85 ans, veuve depuis un an ne supporte plus de vivre seule. Son fils de 64 ans et sa belle-fille de 59 ans lui proposent de venir habiter chez eux. Cet hébergement durera jusqu'au décès de cette dame, six ans plus tard.

Ménage hébergeur

Sa belle-fille raconte :

> « Dès le départ j'ai mis les barrières en place. 'Vous êtes chez moi'. Je la vouvoyais. Elle me demandait quand elle avait besoin de quelque chose et je l'achetais. On achetait ses vêtements ensemble. Je l'ai conduit quand elle voulait aller à la messe.
>
> Elle n'était pas désagréable à vivre. Elle se laissait vivre. Je lui disais qu'il fallait sortir, marcher. Elle l'a fait. Un weekend sur deux elle allait chez mon beau-frère (son fils) mais cela ne se passait pas bien chez eux. Elle semait la zizanie dans le couple. Mais cela nous a permis de nous reposer un peu. Heureusement j'avais le travail, ce qui m'obligeait à sortir tous les jours ».

Ce ménage est impliqué dans la vie associative locale et héberge parfois un de leur fils « en fonction des accidents de la vie ».

5.3 Un hébergement de secours qui tourne court

Hébergée

Femme de 43 ans, enseignante d'allemand à Tokyo depuis 4 ans.

> Au moment de la catastrophe de Fukushima : « J'étais traumatisée. J'ai pris mon passeport et je suis allée directement à l'aéroport. A Paris j'ai téléphoné à JB et elle m'a dit de venir. J'ai pris le premier TGV. Je n'avais plus d'argent.
>
> J'ai rencontré JB il y a trois ans. On communiquait par mail. Elle m'a toujours dit qu'elle serait contente si je venais chez elle. Je suis restée 15 jours ».

Commentaires :

> « Il n'y a pas eu de conflit, mais je pense que son mari ne voulait pas que je reste. Elle m'a dit qu'il faut que je parte. Je suis allée à Lyon, après je suis allée en Allemagne. Je ne veux pas retourner au Japon, j'ai toujours peur. »

Ménage hébergeur

Couple marié, installé dans le village depuis 18 ans. JB est enseignante et a 57 ans. Elle raconte :

> « Une connaissance rencontrée en stage débarque à Paris en catastrophe, après le tsunami au japon, début 2011. Elle appelle et me demande si on peut l'héberger quelques jours. Je demande à mon mari qui est d'accord. Je vais la chercher à la gare TGV de Valence.
>
> Elle arrive avec rien. Je lui laisse des vêtements. Elle était mon invitée. Au bout d'une semaine je commence à m'inquiéter. Elle s'incruste. Elle prend le téléphone et le garde dans sa chambre. Elle casse des objets et me dit que les objets ce n'est pas important dans la vie.
>
> Elle prenait ses aises et était manipulatrice : 'vous devez me sauver. Je suis traumatisée.' J'en parle avec mon mari. Je fais une ballade avec elle et je lui parle de ses projets. Elle n'en a pas. Je lui dis qu'il faut que dans une semaine elle soit partie. Elle pleure.
>
> Ensuite elle se met en route : elle trouve une amie à Lyon qui est prête à l'héberger. À la fin elle est partie avec mes vêtements. Mais je ne regrette pas.
>
> **Je ne voulais pas établir de règles, Établir des règles du jeu, c'est accepter que cela va durer.**
>
> L'hébergement a duré 19 jours. Elle est partie il y a quelques mois. Si je n'avais pas repris la main, elle serait toujours là. Depuis qu'elle est partie, on n'a plus de contact. Mais je sais qu'elle est maintenant en Allemagne ».

La motivation de l'hébergeuse est de l'ordre de la compassion « sauver une victime ».

5.4 Un hébergement de partage, bien préparé, bien assumé

Hébergée

Femme de 24 ans, économiste à Shanghai. Elle obtient un stage en France, par l'intermédiaire de CR une relation de travail dans la Drôme; Puis trouve un emploi entre la France et la Chine.

CR et sa femme lui propose de vivre chez eux. Elle y est depuis trois ans en alternance avec Shanghai.

Commentaires :

> « Tout se passe bien, ils sont très cool. J'ai une chambre autonome, je ne rentre pas dans les autres chambres, mais je circule dans toute la maison. Pour notre fonctionnement, nous nous sommes mis d'accord au départ et nous n'en parlons plus. Si j'invite quelqu'un, je les préviens avant. Avec eux je fréquente leurs amis du village.

Ménage hébergeur

Couple marié, installé dans le village depuis 22 ans.
CR, a 54 ans, son mari 60 ans.

Elle raconte :

> « LT est un contact professionnel. Je l'ai rencontré en Chine. Elle cherchait un stage en France que j'ai organisé. Ensuite nous l'avons hébergée. Cela fait trois ans.
>
> Elle est là les deux tiers du temps. Sinon elle est en mission en Chine.
>
> Elle est arrivée au moment où notre fille est partie faire ses études ailleurs. La transition s'est faite sans problème. Elle est bien élevée et sait comment se comporter.
>
> Nous n'avons jamais eu de problèmes. Tout comme nous, elle est bien carrée, facile à vivre. Au début on a bien discuté ».

Ce couple est bien intégré dans la vie du village et avait l'habitude d'accueillir des stagiaires de temps en temps.

5.5 Un hébergement solidaire, sas d'insertion territorial

Hébergés Un couple (25 ans et 23 ans) avec deux jeunes enfants, réfugié du Kossovo.

Commentaires :

Les personnes qui nous hébergent « sont très gentils. Ils ont une grande sagesse. Dans le village, les gens nous aident. Par l'école on rencontre les gens.
Il y a six mois que nous sommes là et maintenant nous allons avoir une maison dans le village. Ma femme va faire des ménages.

Ménage hébergeur Couple marié (52 ans, 55 ans), installé dans une maison à l'écart du village depuis 30 ans.

Madame raconte :

« Je fais partie d'un réseau qui accueille les sans-papiers. On nous a demandé d'héberger une famille du Kosovo. Avec mon mari on a dit oui. Nous avons la place. L'hébergement dure depuis six mois, le temps de faire les démarches pour leur trouver un logement localement et pour que le mari trouve du boulot. Il vient d'être embauché comme maçon.

Ils sont autonomes et logent dans un grand deux pièces avec cuisine et salle de bains un peu indépendant de notre maison. À un moment on y a accueilli ma mère mais elle est décédée. Dans la vie quotidienne, ils sont indépendants, mais parfois j'invite les enfants et on cuisine ensemble.

Avec eux, le contrat est verbal. Nous les hébergeons à condition qu'ils fassent tout ce qui est nécessaire pour construire une nouvelle vie ici. Par exemple, nous accompagner à la préfecture, envoyer les enfants à l'école, apprendre le français etc. Avec cette famille cela se passe très bien. Ils ont beaucoup de savoir-vivre et les enfants se sont bien intégrés, ce qui aide les parents. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Avec d'autres Sans-papiers cela s'est moins bien passé. Il y avait un couple roumain qui n'arrivait pas à s'habituer à la France. Au bout de 18 mois difficiles on leur a donné de l'argent pour qu'ils puissent repartir chez eux.

En 20 ans on a dû accueillir une vingtaine de personnes, de la famille, des étrangers. Mais on n'accueille plus les gens ayant eu des problèmes liés à la drogue. Cela demande trop d'énergie.

Mes parents n'avaient pas beaucoup de moyens, mais ils étaient toujours prêts à héberger les gens. Pour moi, la vie c'est comme ça. C'est ma façon de me rendre utile, de m'ouvrir au monde. Mon mari est très bricoleur, il aime trouver des solutions.

Là ils sont en train de s'installer dans le village. Avec la Mairie on a trouvé un logement social. Comme cela je pourrai continuer à voir les enfants. On est un peu leurs grands-parents. »

Ce couple, très engagé dans la vie local est dans un réseau d'aide aux réfugiés et sans-papier. L'hébergement d'autrui chez eux est partie de leur mode de vie. Non seulement dans une perspective militante, mais aussi pour le plaisir de recevoir famille et amis.

5.6 Un hébergement de secours pour rebondir

Hébergés

Un couple (22 ans et 20 ans)

> « On n'avait plus de boulot, plus d'argent. On vendait les meubles pour finir les mois. J'ai fini par appeler mon père. Je voulais qu'il m'envoie de l'argent, mais il m'a dit qu'il fallait revenir chez lui. Ensuite, je suis rentré à l'armée, mais ma copine est restée 6 mois en tout. Cela s'est mal passé. L'épouse de mon père ne voulait pas qu'elle soit là, elle n'aimait pas ma copine. C'était réciproque. Elle a fini par la mettre à la porte. Mon père n'a rien dit.
>
> Maintenant, nous avons tous les deux du boulot. Mon père a essayé de m'aider ».

Ménage hébergeur

Militaire à la retraite, 53 ans, remarié

> « Mon fils vivait en Pays de Loire. Coup de fil : 'Je ne peux plus. Je tombe dans la précarité. Je ne peux plus payer le loyer.' Je lui réponds : 'Tu n'as pas le choix. Reviens à la maison pour rebondir.'
>
> On leur a donné la chambre d'invité à l'étage et la pièce à côté que nous utilisons pour la télé et pour écouter la musique. La salle de bains et partagée, à l'étage en dessous.
>
> Les premiers mois se passent plutôt bien. Ensuite il trouve du travail à l'armée, et part en semaine. La copine reste. On la rémunère pour garder mon père en fin de vie. Il finit par mourir. On lui propose deux heures de ménage. Elle dit oui mais ne les fait pas. Ma femme la croise à Leclerc sur le bras de quelqu'un d'autre. Elle tombe enceinte mais ne sait pas qui est le père. Elle se fait avorter. On lui demande de quitter la maison. Elle s'active. Elle trouve du travail et un appartement. Là elle vit en ville avec mon fils (le weekend). Depuis (3 mois) on ne les voit plus.
>
> L'hébergement a duré 6 mois, et s'est terminé il y 3 mois. Pour mon fils, ma porte est toujours ouverte. Mais s'il veut revenir ce sera sans elle ».

6. Hébergement, cohabitation, solidarités

6.1 Ajuster la relation d'hébergement

Antoine raconte

Antoine 43 ans, il est moniteur de ski, marié et à trois enfants. Avec sa famille il habite une maison où ils sont venus s'installer en quittant Paris, il y a 12 ans

Un ami proche de sa fille ainée de 19 ans, étudiante à Montpellier, avait des problèmes familiaux et était à la recherche d'un emploi. Antoine a proposé de l'héberger afin qu'il puisse essayer de trouver un nouveau départ. Il l'avait déjà croisé avant, ce qui a facilité la prise de décision. Il a contacté les parents afin de les prévenir et de les rassurer sur leur fils. Il ne connaissait pas les parents de son hôte.

La chambre d'amis a été mise à disposition et aménagé en vue de l'accueillir.

« Moi ça me dérangeait pas de l'accueillir, mais bon j'avais quand même les enfants à la maison, à part ma fille ainée qui est allé faire ses études sur Montpellier. Après, j'ai beaucoup discuté avec lui et ce qu'il comptait faire. Je tenais à ce qu'il se comporte comme tout le monde et qu'il soit réglo sur ses horaires : Pas de lever à 13H, participation au ménage... En bref, comme tout le monde le fait dans la famille.

Mais, c'était quand même compliqué vis à vis de ses parents pour qu'ils comprennent que leur enfant allait faire un break chez moi, heureusement ils se sont montrés compréhensifs. Sinon je n'aurais pas pu l'héberger.

Ce que je voulais c'est qu'il retrouve des repères et du coup je lui ai filé un coup de main pour trouver un boulot. J'ai un ami qui travaille dans un restaurant pas trop loin, je l'ai appelé, je lui ai expliqué la situation et ça a pu se faire. Ce qui était bien, c'est qu'il faisait comme tout le monde, même si ses horaires étaient un peu différents, mais au moins tout le monde faisait quelque chose, et ça a facilité son intégration.

Une gêne, c'est qu'il était assez timide et il demandait souvent s'il pouvait faire tel ou telle chose. C'était compréhensible au départ, mais au bout d'un mois ça m'a mis un peu mal à l'aise. Et pour tout dire, mes enfants qui sont beaucoup plus jeune et ont eu du mal à accepter rapidement la situation.

Du coup je lui ai proposé de passer avec mes enfants et ma femme au restaurant. Et ça a été très amusant. Nous avons passé une bonne soirée. Je pense que le fait de s'être vu en dehors de la maison ça a fait du bien et tout ensuite c'est vraiment bien passé ».

Cet hébergement d'une personne autre que de la famille a été le premier pour ce ménage. Il a duré cinq mois quand l'hébergé a réussi à renouer avec ses parents et est revenu chez eux.

Malgré la nécessité des ajustements de départ, la situation a été très bien vécue, et il s'est créée une relation privilégiée entre l'hébergeur et l'hébergé qui sont toujours en contact.

Une approche comportementale peut nous permettre de décrire une diversité de modes d'être ensemble dans l'hébergement. Ce n'est pas l'objectif de notre démarche, mais nous pouvons nous y arrêter un moment dans la mesure où, interrogeant le plus souvent

qu'il nous a été possible, la paire hébergé et hébergeur, il en est ressorti un certain nombre d'éléments d'interaction. Ceux-ci tiennent plus à une lecture psychologique que sociologique.

Les responsables de l'association Court-Circuit avec lesquels nous avons conduit notre travail de terrain dans la Drôme ont du reste souhaité, à la suite d'une mise en débat à partir des histoires rapportées, nous livrer une esquisse de ce qui pourrait être un mode d'emploi à l'usage des hébergeurs[12]. Non pas que ceux-ci ne savent pas s'y prendre mais, y compris si la relation ne devient pas conflictuelle. Mais plutôt en en prenant en compte l'apparition de difficultés récurrentes dans le processus des hébergements, des difficultés qui surgissent, parfois à cause des propres personnalités en jeux, mais surtout du fait d'un défaut de règles qui devraient être posées pour assurer le partage d'un code de conduite et d'une cohabitation sereine. De fait, dans les cas où des tensions apparaissent, il est souvent fait état de la difficulté à trouver le bon moment pour fixer le cadre ou pour établir les règles du jeu, avec un sentiment que c'est à l'autre d'évoquer un sujet à potentiel conflictuel. Or, lorsque le processus de l'hébergement commence à déraper, si les protagonistes ne parviennent pas à se rattraper l'un et l'autre, alors l'hébergement peut laisser des blessures durables, tel qu'entre Annie et Jean. Faut-il pour autant tout mettre à plat avant de commencer et se mettre d'accord sur : la durée de l'hébergement, les obligations de chacun, les coûts à partager, la façon de gérer les désaccords… ? C'est une histoire de personnalités nous répondent les uns et les autres, c'est aussi beaucoup, au départ, une question d'apprentissage.

Soulignons que ces difficultés ne sont pas propres aux villages de la seconde couronne d'urbanisation de Montélimar et se rencontrent de façon semblable quel que soit le contexte territorial.

Les «nouveaux hébergeurs », c'est-à-dire ceux qui ne se sont pas organisés particulièrement pour accueillir un hôte et qui n'ont pas anticipé la situation, ne sont pas tous enclins à fixer un cadre trop défini à leur élan de solidarité. C'est en hébergeant que l'on devient hébergeurs. La remarque peut sembler triviale, elle traduit le fait que par rapport à la question des règles que l'on énonce ou non, une ligne de partage se dessine entre les personnes qui ont une certaine habitude de l'hébergement et les autres. Ceux qui pratiquent l'accueil chez eux comme faisant partie de leur mode de vie savent mieux montrer leurs limites, ne serait-ce que parce que, le plus souvent, leur logement intègre cette fonction et donc fixe un cadre physique. De toute façon si un hébergement doit durer, y compris si l'évènement n'était pas prévu, comme dans le cas de l'accueil soudain d'un parent malade, ce cadre doit être mis en place d'une façon ou d'une autre. Le plus simplement en y dédiant une chambre, voire un cabinet de toilette ou en indiquant les moments d'occupation de la salle de bain en fonction des obligations quotidiennes des uns et des autres… De même l'accueil d'un collègue de travail ayant perdu son logement, s'il devient évident qu'il va durer et que le logement de l'hôte est trop petit, alors comme Clément et Raoul à Manosque, il convient de se mettre en chasse d'un nouvel appartement.

[12] « Les dix choses dont il faut tenir compte en tant qu'hébergeur spontané :
1. Fixer la date ou les conditions de départ (quitte à la repousser et les revoir par la suite)
2. Décider comment on va faire le point/échanger quand cela ne va pas (pour sortir du non-dit)
3. Identifier un médiateur potentiel
4. Connaître et tenir compte de l'avis de l'entourage
5. Fixer les lieux et les obligations
6. Parler des dépenses domestiques
7. Prendre position sur les visiteurs, les invités, l'usage de la télévision…
8. Être transparent sur ce qui motive l'hébergeur (plaisir, obligation, curiosité, lien familial, rendre service)
9. Décrire les habitudes de la maison
10. Formaliser l'accord (que ce soit formel ou informel, pour que l'important soit dit). »

6.2 Qui est hébergé, par qui et pourquoi ?

Françoise raconte

Françoise à 31 ans. Elle habite près de Digne où elle est éducatrice. Célibataire, elle a un jeune enfant qu'elle élève seule.

Un ami voulait se rapprocher de Digne où il venait de trouver un emploi. Mais sa situation économique ne lui permettait pas de louer immédiatement un logement. Françoise lui a proposé de le dépanner pour un temps.

« Mon appartement est petit et il n'y a qu'une chambre. Donc il dormait dans le salon et il a acheté un meuble qu'il a mis dans un coin pour ranger ses affaires. On partageait beaucoup de choses, de la nourriture jusqu'aux factures d'électricité.

La règle, c'est qu'il fallait qu'il range bien ses affaires, surtout quand il y avait du monde qui venait manger ou boire un coup, parce que c'était quand même chez moi.

Après quelques temps, il a commencé à ramener des potes du boulot...et là, ça ne l'a pas fait. Moi, ce n'est pas le fait qu'ils fument à l'intérieur qui m'a énervé, mais c'est qu'ils restaient toute la soirée dans le salon à discuter. Du coup, je me suis retrouvée à devoir m'enfermer dans ma chambre et ça m'a énervé. Donc, j'ai gueulé un bon coup et quelques jours après il est partit chez un de ces potes. On ne s'est pas parlé pendant un certain temps, mais depuis ça va mieux ».

L'hébergement a duré 4 mois. La fin de l'hébergement a été provoqué par une dispute, qui a entrainé le départ de l'hébergé. Aujourd'hui ils sont redevenus amis : « Franchement si c'était à refaire, je pense que je le referais, mais quatre mois ça fait trop long. Le principal, aujourd'hui, c'est que nous sommes réconciliés ».

Au-delà des questions d'ajustement domestique, et en revenant sur l'ensemble des situations rencontrées il est intéressant pour comprendre la relation d'hébergement de mettre en relief trois éléments qui lui sont constitutifs :

- les motifs qui ont amené une personne à solliciter ou accepter un accueil chez autrui,
- le statut de l'hébergé par rapport à son hôte,
- la motivation de ce dernier à recevoir.

Les raisons d'un hébergement, du point de vue de celui qui est accueilli sont variées mais peuvent se rassembler autour de quelques cas qui ne sont pas tous exclusifs les uns des autres :

- L'accueil est une solution d'attente entre deux situations pratiques : un changement de logement, de travail de lieu de vie… L'hébergé est ici dans un entre-deux bien identifié, l'hébergement est une aide dans cette attente ;
- L'accueil est un soutien face à une défaillance, une rupture dans l'organisation de la vie de l'hébergé et qui doit servir à en dépasser les effets : séparation conjugale, perte d'emploi, réfugié politique ou écologique, sortie de prison… ;

- L'accueil est une réponse face à une perte d'autonomie dû à la maladie, au grand âge, dans ce cas-ci il est souvent durable ;

- L'accueil est un secours économique ;

- L'accueil est une ressource partagée entre pairs.

Les figures-types d'hébergés sont définies par la situation initiale de l'hébergé à l'hébergeur en considérant que celle-ci est potentiellement inductrice d'un comportement spécifique ; Celles que nous proposons se présentent sous sept formes différentes en apparence très simples :

- L'ami

- La fratrie

- Les parents

- Les enfants

- La famille de second degré

- L' « autre » connu, mais qui n'est pas un ami

- L' « autre » non connu

Dans les situations rencontrées, les raisons qui poussent telle ou tel à héberger un tiers sous son toit sont, bien sûr, étroitement liées au statut de la personne reçue. Si ce statut peut être déterminant, comme dans le cas d'un parent malade ou de celui du seul plaisir à passer un moment de vacances en famille ou entre amis, les motivations de l'accueillant peuvent être de différents ordres plus difficiles à détacher les uns des autres, se combinant souvent. Ils se déclinent par rapport à des formes de **solidarité et de coopération**, le rapprochement de ces deux termes étant important pour éloigner l'idée de solidarité de toute connotation d'altruisme.

- La solidarité spontanée s'inscrit dans une pratique de vie et par rapport à certaines personnes en particuliers. Nous sommes ici essentiellement dans l'ordre des relations entre pairs se connaissant ou se reconnaissant tels. C'est l'expression plus ou moins actualisée (accomplie et consciente) d'un « sens communautaire : « c'est ma famille choisie », « il fait partie de la tribu », « nous avons des valeurs qui se rejoignent »…

- La solidarité filiale est celle que les enfants exercent envers les parents ou que les parents exercent envers les enfants ; elle peut être spontanée, mais aussi contrainte.

- La solidarité militante est celle de l'accueil du réfugié, du sans-papier et se fait par l'intermédiaire d'une organisation instituée.

- La solidarité compassion est une réaction immédiate de soutien à l'exclu, au blessé et à l'abandonné… Sans doute la forme la plus fragile, comme en témoigne la dernière expérience racontée par Isabelle et Patrick ou celle des hébergeurs de la personne ayant fui le Japon.

6.3 L'hébergement dans le logement d'autrui, une histoire de rencontres et l'expression d'une solidarité

> « Du réflexe humanitaire que suscite la compassion, à la conscience politique des injustices qui entraînent la souffrance, il y a une transition qui fait de la solidarité autre chose qu'une entraide ponctuelle : un principe de réorganisation de la société »[13].
>
> A ce stade de l'histoire, il n'y a plus qu'une alternative. Ou bien la population prend sa destinée en main et se préoccupe de l'intérêt général guidée en cela par des valeurs solidarité ou bien c'en sera fait de sa destinée tout court"[14].

Au-delà des interactions individuelles et toute fois avec elles, l'approche territoriale de l'hébergement dans le logement d'autrui révèle, pour le moins dans les espaces géographiques observés, de nouvelles manières d'être ensemble, de nouvelles façons d'être solidaire. Dans un temps où la protection sociale institutionnelle est mise à mal nous pouvons percevoir à travers cette approche que **le social résiste** malgré tout et (ré) invente d'autres formes de solidarité. Ce qui peut se comprendre au moyen d'un paradigme des sciences sociales, certes controversé mais que nous assumons, celui de **l'individualisme méthodologique** qui préconise que les phénomènes sociaux doivent être compris et expliqués à partir des actions des individus et de leurs interactions mutuelles. Il s'agit d'une approche ascendante qui s'oppose à celle de **l'holisme,** approche descendante, selon laquelle les propriétés des individus ne se comprennent pas sans faire appel aux propriétés de l'ensemble auquel ils appartiennent.

Précisons que l'individualisme méthodologique ne doit pas être confondu avec l'individualisme en tant que conception morale et politique : « il ne comporte aucune hypothèse ou prescription concernant les motivations ou les actions des individus. Il se contente d'affirmer que les individus sont les seuls organes moteurs des entités collectives, et qu'on peut toujours reconstruire une propriété collective à partir de propriétés individuelles »[15].

Historiquement, les systèmes de protection qui sont censés assurer la survie et l'intégration des personnes reposent sur des combinaisons variées selon les époques, les cultures et les civilisations, de quatre grands pôles : l'État (y inclues sécurité et aides sociales), la religion (et la charité institutionnalisée), le marché (les systèmes de protection mercantilisés) et la société civile. Ce que max Weber décrit comme « les logiques intrinsèques des sphères de la vie sociale ».

Jusqu'à une période encore récente, il, était entendu que l'évolution historique des formes de solidarité allait dans le sens d'un transfert des pôles protecteurs de la société civile et de la religion vers l'État[16].

Mais, ainsi que l'analyse Pierre Rosanvallon[17], il s'est produit une rupture dans ce mouvement, une inclinaison nouvelle, pour le moins, vers moins d'État qui a contribué à une désocialisation des individus censés être uniques responsables de leur destin.

---

[13] PENA-RUIZ, *La solidarité, une urgence de toujours*, Agora Éducation, 2010 (présentation de l'éditeur)

[14] Chomsky Noam, Herman Edward, *Counterrevolutionary Violence*, Warner Modular, 1974

[15] DE CHASSEY Francis, *Robert Vuarin un sociologue de son temps, in L'homme indivisible,* Publication de l'université de Provence, 2009

[16] ELIAS Norbert *La société des individus,* Pocket, 1997

[17] ROSANVALLON Pierre, *La société des égaux*, seuil, 2011

Les compromis sociaux issus des fameuses « trente glorieuses » sont rangés dans l'armoire des souvenirs pendant que les (dés) ordres économiques et financiers mettent à mal l'État providence et déchire le tissu social.

« Pourtant les sociétés survivent. Elles sont d'une étonnante vitalité. Le monde associatif et la famille n'en finissent pas de se réinventer et de tisser du lien. Attentives aux personnes, les solidarités de proximité peuvent nous aider à repérer les grandes lignes d'un modèle social en émergence »[18].

Ce mouvement néo-libéral a généré une « crise de l'égalité » entraînant, de fait, une réaction du social qui, confronté à la nécessité de survie économique, sociale et/ou culturelle, redéveloppe différentes formes de « protection sociale latente »[19]. Ce que Rosanvallon analyse comme l'articulation de la singularité, de la réciprocité et de la communaliste : produire un monde commun, assurer le partage, la préservation et la reproduction des biens communs.

Ceci s'observe peut-être plus facilement dans certaines situations, configuration territoriales et sociales, telle que « la campagne » où la précarité est souvent d'abord la difficulté à se déplacer, à accéder aux services, notamment aux services sociaux, et ceci d'autant plus si l'individu n'est pas « étiquettable » par ces services car non conforme à l'image construite et divisée qu'ils s'en font.

Dans ce mouvement qui a fragilisé les formes démocratiques et socialisées de protection sociale, les relations de dépendance interpersonnelles et les solidarités spontanées resurgissent pour assurer de nouvelles formes d'inclusions sociales. L'histoire de Jeanine nous montre une possibilité de réaction contre la marginalisation imposée qui fait passer l'individu de victime à celui d'acteur conscient et agissant. Mais pour cela, sociologiquement, encore faut-il qu'il y ait un terrain d'accueil de cette résistance, tels que le sont, pour le moins et à des titres différents, les marches de la Drôme provençale et les Alpes de Haute Provence. L'exploration de ces territoires particuliers par tout ce qu'ils autorisent du fait de leur proximité/éloignement à la métropole et de leur capacité à cacher et révéler les irrédentismes et les tentatives d'utopies agissantes, nous a permis de rencontrer des espaces d'invention de nouvelles solidarités et l'évidence de transformations qui recomposent les modes et modalités du « vivre ensemble » au sein des périphéries métropolitaines. Ce qui, à l'opposé d'un repli sur soi, se traduit par l'émergence de nouveaux modes de rencontres et d'animation des territoires qui en mobilisent les ressources à des fins d'échanges et de partage pour une qualité de la vie locale ne laissant personne en chemin.

Ainsi, « on ne saurait donc oublier que la société manifeste des individus n'épuise jamais la société latente et ses mécanismes têtus de hiérarchisation sociale, de division du travail et mais aussi de solidarité fondées sur des formes chaudes de don et de dette (telles qu'elles s'expriment notamment dans l'hospitalité et l'hébergement). La question est alors de savoir de quels types d'échanges nos sociétés d'individus sont prêtes à se doter. Entre l'individu "partie d'un tout" totalitaire, et l'individu "singulier" se prétendant universel au point d'être aveugle à toute altérité, une politique de l'individu est-elle possible ? L'occultation acharnée de ce débat témoigne de rapports de force puissants dont, au nom de la liberté, les démocraties répriment vertement l'expression »[20].

[18] GUERIN Serge, *De l'État providence à l'État accompagnant*, Michalon, 2010

[19] VUARIN Robert, *L'homme indivisible, contribution à une sociologie du social individuel,* Publication de l'université de Provence, 2009

[20] Monchatre Sylvie, *Note de lecture,* in ¿ Interrogations ? - Revue pluridisciplinaire en sciences de l'homme et de la société. Numéro 12. Quoi de neuf dans le salariat ? Juin 2011. http://www.revue-interrogations.org